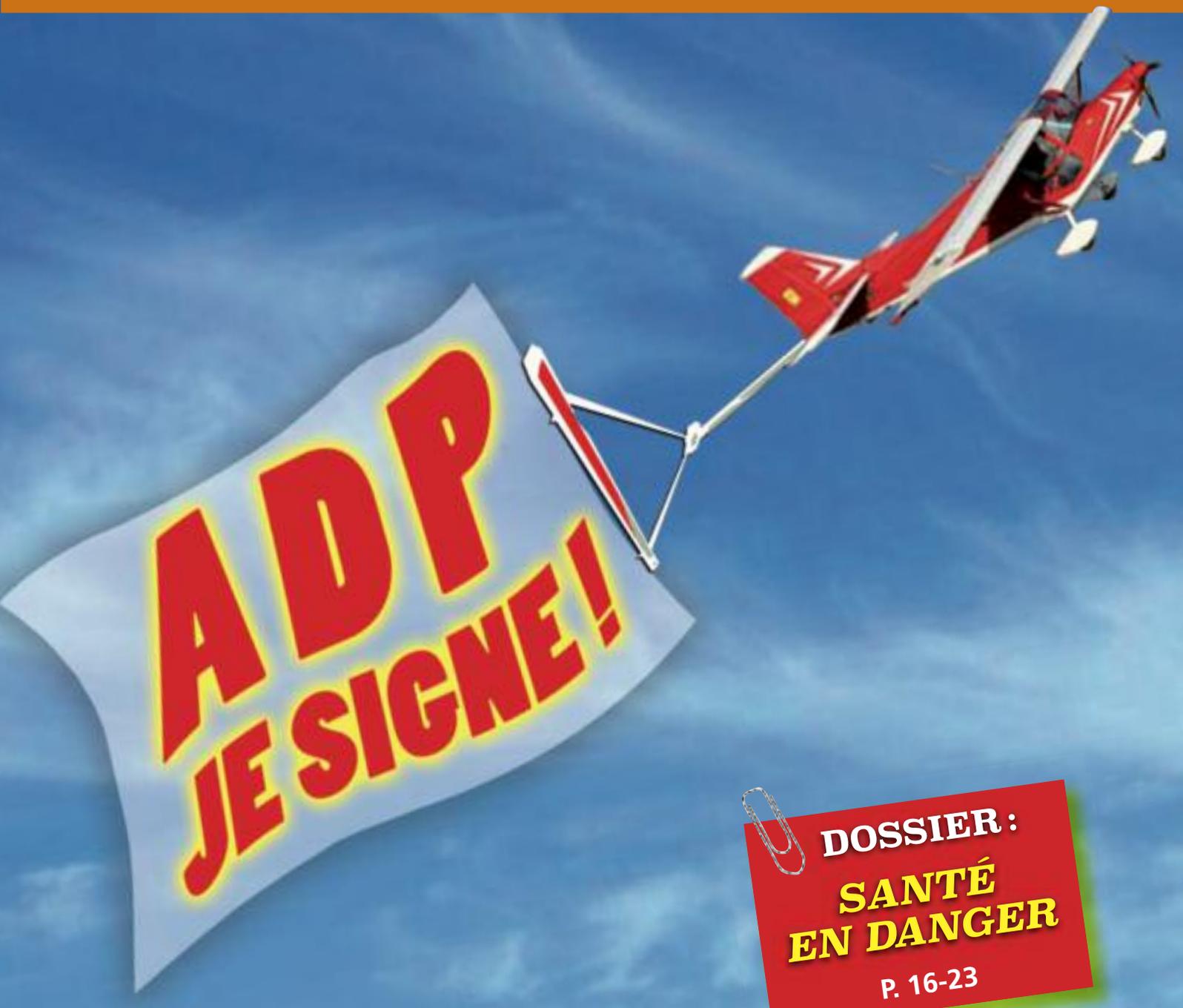


l'école

N° 78

REVUE SYNDICALE ET PÉDAGOGIQUE - PARAISSANT DEPUIS 1910

émancipée



DOSSIER :
SANTÉ
EN DANGER
P. 16-23

- **Réforme du lycée : promesses et réalité** p. 6 et 7
- **CGT : difficiles débats internes** p. 8 et 9
- **Mouvements sociaux : quelles leçons ?** p. 15



Isabelle Sargeni-Chetaud (1956-2019)

PHOTO: ????????????

Le plus épuisant pour nous fut les recherches de synthèse dans les congrès du SNUipp. Notre corps en prenait un coup, mais nos réussites nous portaient sur un petit nuage.

Notre complicité s'est plus fortement ancrée sur les questions pédagogiques: nous partagions la conviction que nos pratiques d'enseignant ne devaient pas attendre les lendemains qui chantent et nous avons fortement œuvré, ensemble, à faire de la transformation de l'école, une marque de fabrique de notre syndicalisme renaissant. »

Czal, Spring, Sophie, Laurent, Renaud et tant d'autres avec Isabelle, c'est la *dream team* ÉÉ de ce SNUipp jeune, dynamique, construisant sa radicalité non sur des fantasmes, mais sur la volonté et la détermination construites des personnels. Alors, rien d'étonnant que ce soit l'ÉÉ SNUipp qui ait fourni l'essentiel de nos forces fédérales et que tu en aies été l'une des intelligences et des passeuses d'idées. Je t'ai découverte dans cette période, franchement un peu merveilleuse si on la compare à aujourd'hui, où il nous revenait, avec Gérard Aschieri, à la fois d'imposer la FSU comme une force incontournable sur le terrain syndical et, dans le même temps, de construire l'ÉÉ comme LA deuxième tendance de la fédération, celle sans laquelle rien ne pouvait, rien ne devait se faire. De la grande lutte de 2003 que nous avons cru gagner grâce à notre fameuse grève reconductible, à la bataille pour le TCE, le CPE, les Forums sociaux, la lutte avec les chômeurs d'AC!, celle des migrant-es, les luttes des femmes et pour la planète... Notre dernier échange fut sur l'écriture du livre qui parle de notre histoire à travers celle de la FSU, dont j'aurais tellement aimé parler avec toi après sa sortie.

Avec beaucoup de camarades de la tendance, au quotidien pendant 10 années, nous avons mené cette double besogne. Tourner la FSU vers les luttes et faire de l'ÉÉ une tendance de direction, sans nous (sans la) trahir. Chacun-e de nous sait combien, s'il nous fallut à toutes et tous bien du talent, les tiens

furent essentiels. Tout le monde a déjà souligné ton extrême intelligence des rapports de forces, ta sensibilité – pas que ton sourire – ta capacité à ne jamais passer en force, ton attention extrême aux autres pour construire des équipes.

Tes ami-es et camarades du Bearn disent « une grande Dame », c'est beau. Moi, j'ai envie de dire que tu étais une belle personne, une merveilleuse amie, une alter ego sans laquelle rien de tout cela ne serait arrivé. Puisqu'il est malheureusement temps de nous quitter, pour de vrai, laisse-nous t'embrasser une dernière fois. ●

JEAN-MICHEL DREYON

« La plus belle sépulture c'est la mémoire des hommes »

a écrit André Malraux.

A lors la tienne est magnifique. Depuis l'annonce terrible et brutale de ta mort, c'est bien sûr ta famille, mais aussi des dizaines d'hommes et de femmes, syndicalistes, militant-es associatifs-ves et politiques qui, depuis bien sûr ton village Sauvagnon, Pau et ton département, mais aussi de toute la France, pleurent et se souviennent.

Isabelle, pour nous, militant-es de l'ÉÉ, donc du syndicalisme de transformation sociale tourné vers les mouvements sociaux, c'est d'abord une des fondatrices du SNUipp, dans le Béarn et nationalement. Danièle Czal, qui en tant que secrétaire générale adjointe du SNUipp, animait cette équipe, écrit : « *Quand nous nous sommes embarqués dans la création du SNUipp, nous n'avions peur de rien, nous nous sommes lancés à corps perdu et étions motivés par l'idée de nous réapproprier la « chose » syndicale, de ne plus être les « critiques » d'autres censés agir en notre nom.*

Bien vite nous avons mesuré l'énormité de la tâche et nous avons fait de mon appartement parisien le phalanstère dans lequel nous puisions nos idées, nous en inventions, armés des grands principes de l'École Émancipée. Ce tourbillon, partagé au début entre Isabelle, Spring, Patrick, était enivrant: discussions à ne plus finir au SNUipp le jour, nous affûtions nos arguments la nuit et écrivions nos textes au petit matin. Cela a duré des mois, quelques années...

JOURNÉES D'ÉTUDE DE L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE

Domaine du Rocheton
Rue de la Forêt 77000 La Rochette
Inscription en ligne:
<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2348>

SAMEDI 6/07

14h: accueil
15h-18h: libérer le travail : Liberté, autonomie, démocratie au travail avec Thomas Coutrot
20h30-23h: un retour sur l'histoire de l'École Émancipée : hommage à Lili, Isabelle...

DIMANCHE 7/07

9h-13h : Assemblée Générale statutaire de l'Association des Ami-es de l'École Émancipée
14h-18h : préparer le congrès FSU, balayer les enjeux
20h30-23h: Retour à Reims, théâtre tiré du livre de Didier Éribon. Compagnie Tux Hinor.

LUNDI 8/07

9h-12h: table ronde intersyndicale avec des syndicalistes de la CGT, de Solidaires, de la FSU...
14h-18h: territorialiser les luttes : des mouvements d'occupation au syndicalisme avec Adrien Mazières-Vaysse et Adrien Martinez
20h30... : que celui-celle qui a soif vienne...

MARDI 9/07

9h-12h: les Gilets jaunes : retour sur un mouvement avec Ludvine Bantigny
14h: fin des travaux



ABONNEZ-VOUS, RÉABONNEZ-VOUS :

- Abonnement individuel et structure syndicale: 33 €.
- Abonnement tarif réduit (revenus inférieurs à 1500 euros): 22 €.
- Abonnement de soutien: 55 € ou plus...
- Abonnements multiples: ajouter 11 € par exemplaire supplémentaire.

JE M'ABONNE POUR :

- un an
- deux ans (multiplier par 2 le montant de l'abonnement)

VOUS POUVEZ PAYER VOTRE ABONNEMENT :

► par carte bancaire sur le site de l'ÉÉ <http://www.ecoleemancipee.org>

► par chèque à l'ordre de : l'École Émancipée c/o Yves Cassuto, 25, rue de la Source 54000 NANCY

Par renouvellement automatique SUR LE SITE !



DIRECTEUR DE PUBLICATION: Nicolas BENIES, 29, rue Bellevue 14000 CAEN

ÉQUIPE DE RÉDACTION: Claire BORNAIS, Mary DAVID, Bernard DESWARTE, Bruno DUFOUR, Véronique PONVERT, Cécile ROPITEAUX, Denis THOMAS, Sophie ZAFARI, Laurent ZAPPI

COMPOSITION ET MISE EN PAGE: École Émancipée
CONCEPTION GRAPHIQUE: Eric MONTELLO

IMPRESSION: RIVATON ET COMPAGNIE
177 Allée des Érables, 93420 Villepinte.

L'École Émancipée, tendance de la FSU, a aussi un site: www.ecoleemancipee.org

Tribune libre, notre revue est ouverte à des débats. Vos réactions, vos suggestions d'articles sont à envoyer à Bernard Deswarte, e-mail: bernard.deswarte@gmail.com

Pour paraître dans le prochain numéro, les articles doivent être envoyés avant le 1^{er} septembre 2019.

Le n°77 de la revue de mai juin 2019 a été tiré à 1500 exemplaires.

DESSIN DE COUVERTURE: D. R.

SOMMAIRE

p. 2 : Isabelle Sargeni-Chetaud - JEEE
p. 3 : Édito

ÉCO-SOCIAL

p. 4 et 5 : La crise dans le vide de la pensée dominante

ÉDUCATION

p. 6 et 7 : Réforme du lycée : promesses et réalités

SYNDICALISME

p. 8 et 9 : Congrès de la CGT : difficiles débats internes

p. 10 : CGT, des débats inachevés

p. 11 : Congrès du SNUITAM-FSU :
tout ce qui brille n'est pas or

p. 12 et 13 : Congrès SNUipp-FSU : on est là!

p. 14 : Enjeux du congrès du SNESUP-FSU

p. 15 : Mouvements sociaux : quelles leçons ?

DOSSIER : p. 16 à 23

Santé en danger



INTERNATIONAL

p. 24 et 25 : Retour d'Iran

HISTOIRE

p. 26 et 27 : Il y a 40 ans : le Nicaragua et la révolution sandiniste (2/2)

CULTURE

p. 28 et 29 : Le soleil noir du jazz. William R. Burnett.
Une femme droite d'Afrique

p. 30 : Un super-héros contre l'impérialisme

p. 31 : Cannes 2019

p. 32 : Forum syndical antiraciste : un premier succès

On ne lâche rien !

En ce début d'été, considérant sa politique comme légitime (alors que 80 % des votant-es aux Européennes ont en fait voté contre), le gouvernement et son Premier ministre pensent solder les derniers mois de mobilisations sociales en lançant l'acte II du quinquennat Macron tout en visant l'échéance politique des élections municipales.

Ces dernières semaines, des salarié-es de Whirlpool, de General Electric et d'Ascoval luttent contre les plans sociaux. À Radio France, les personnels en grève s'opposent à un plan d'économies drastiques. De très fortes mobilisations aux urgences hospitalières font éclater la situation d'extrême gravité du service public de la santé. À la SNCF, des cheminot-es précarisé-es et mis-es en souffrance continuent la bataille contre les suppressions de postes dictées par les objectifs de rendements financiers. Les mobilisations vivaces, en particulier en cette fin d'année scolaire (avec pour la première fois, des enseignant-es faisant massivement grève le jour du Bac), contre « l'école de la confiance » et ses réformes ont contraint Blanquer à quelques reculades. Mais son projet d'école libérale reste nocif pour le système éducatif.

Le gouvernement répond par la brutalité et l'intensification des contre-réformes à la profonde crise sociale que le mouvement des Gilets jaunes a inscrite dans la durée. Ce travail de sape des mécanismes de solidarité et de redistribution se traduit par des régressions concernant les droits à l'assurance chômage, à la protection sociale et la sécu. Les retraites seront également reformatées par le néo libéralisme.

Le projet de loi de réforme de la Fonction publique est au centre de ce détricotage de l'État social. Comment garantir le respect de l'intérêt général, la pérennité des missions, un accès effectif pour toutes et tous aux services publics, alors que le projet du gouvernement promeut la précarisation par l'emploi contractuel, le contrat de projet, les ruptures conventionnelles, voire le transfert au privé des personnels de missions externalisées ?

Comment garantir la lutte contre les inégalités territoriales et sociales quand des pans entiers de services publics seront transférés au privé ? Ce projet est la boîte à outils qui va permettre le détricotage des missions de services publics et des statuts et atteindre au cœur le principe même du service public.

La consultation populaire pour un référendum contre la privatisation d'ADP est une opportunité pour reposer cette question du service public. Conserver ADP dans le giron public, c'est permettre aux citoyen-nes de décider de l'avenir de cette infrastructure, de sa reconversion dans le cadre de la transition écologique. Le vendre au privé... on connaît la suite.

Ne pas se résigner donc. Les luttes à mener pied à pied, et à faire converger dans une perspective de transformation sociale, ne manquent pas. D'ores et déjà, pour ne pas laisser la place aux traditionnels et attendus mauvais coups de l'été, mettons à profit cette période pour nous prescrire collectivement un « devoir de vacances » : signer, faire signer autour de nous la consultation ADP.

Pour un été mobilisé, pour une rentrée qui ne lâche rien ! ●

DENIS THOMAS

La crise dans le vide de la pe

L'analyse objective de la conjoncture conduit à conclure que les facteurs de crise n'ont jamais été aussi actuels. Sur le terrain économique, le ralentissement de la croissance est visible dans la zone euro, particulièrement en Allemagne plus dépendante du marché mondial que la France. L'économie française amortit le choc de la récession qui vient avec une croissance de 0,2 % à 0,4 % par trimestre en 2018 et 0,3 % pour le premier trimestre 2019 selon les chiffres publiés par l'INSEE. Le ralentissement est plus prononcé pour l'économie allemande et pour l'ensemble de la zone euro.

La guerre commerciale déclenchée par les États-Unis de Trump ralentit plus encore le commerce mondial ouvrant la porte à une forme de démondialisation, alourdie par les discours protectionnistes qui fleurissent partout dans le monde.

La pensée, macronienne en particulier, se gargarise avec le thème des destructions créatrices, un concept cher à Joseph Schumpeter, analyste souvent pertinent des cycles économiques ⁽¹⁾. Le concept, complexe chez Schumpeter, est devenu le cache-sexe d'une absence profonde de pensée. Destructions créatrices pour justifier les politiques économiques pro marché, le laisser faire, tout en propageant le fatalisme face aux fermetures d'entreprises sans prendre en compte les nécessités du développement économique en l'inscrivant dans la lutte contre les mutations climatiques et la crise écologique. La seule politique visible du gouvernement français, mais pas seulement de lui, est de favoriser les grandes entreprises par la désocialisation, notamment des cotisations patronales et de différentes subventions. Le but étant toujours le même : augmenter le profit de ces entreprises.

Réalités capitalistes

Relire Marx permet de comprendre que, dans une crise systémique, les destructions sont profondes. Le processus de désindustrialisation qui se poursuit dans tous les grands pays développés est révélateur de cette dimension. Plutôt que de faire confiance au marché, il faudrait développer une politique industrielle, par les États, pour devenir partie prenante de la

révolution scientifique et technique actuelle – le numérique – en construisant des outils et non pas seulement en les utilisant. Derrière les GAFAs et la nécessité de leur imposition, c'est toute la sujétion aux grandes firmes américaines qui se dévoile. L'Allemagne a fait exception. La désindustrialisation n'a pas existé par le biais de l'unification avec l'Allemagne de l'Est. Mais son modèle productif, qui a bien résisté, est aujourd'hui obsolète. C'est une des dimensions de la récession qui vient.



Le gouvernement chinois, lui, a bien saisi cet enjeu. Il veut devenir un acteur mondial de ce nouveau capitalisme qui peine à sortir des limbes. Il commence à concurrencer les États-Unis sur leur propre terrain. Ceux-ci utilisent tout leur arsenal guerrier, à commencer par la loi, en imposant des listes noires aux autres pays concernant Huawei par exemple. Le même procédé est utilisé contre l'Iran, fomentant des foyers de guerre dans ce Moyen-Orient qui en connaît déjà tant.

Le terme de « guerre froide » est souvent



utilisé pour qualifier les rapports entre les États-Unis et la Chine. Une confusion de période qui obère la compréhension de la situation actuelle. La guerre actuelle est une guerre tout court, commerciale tout autant que sur les approvisionnements vitaux pour cette nouvelle révolution, les terres rares en particulier. Pour le gouvernement chinois, c'est une arme autrement efficace que celle de la dette publique américaine. Le gouvernement chinois est certes le premier créancier de l'État américain, mais il ne peut pas utiliser à volonté les Bons du Trésor qu'il possède. La législation américaine offre des garanties qui passent par des contraintes pour les créanciers.

La croissance mondiale, un souvenir ?

Les prévisions économiques, tant de l'OCDE que du FMI, sont revues à la baisse. Les pays dits émergents d'Amérique latine, l'Argentine et le Brésil, connaissent une désindustrialisation profonde allée à une récession via la crise de la dette qui renaît. L'Iran, la Turquie connaissent aussi, en ce début d'année 2019, la récession.

La croissance de la Chine ralentit fortement en lien avec des restructurations profondes de son économie. Les indicateurs sont au rouge pour la croissance

nsée dominante



PHOTO: D. R.

américaine qui donne l'illusion qu'elle va bien et qu'elle a réussi à lutter contre le chômage grâce à Trump. Illusion d'optique: le taux d'activité des populations états-uniennes a diminué. Autrement dit, la population active déclarée a baissé! ⁽²⁾

Les prémices d'une récession mondiale s'organisent. Même si, comme le titrent *Les Échos* du 5 juin, « le nombre de pays pauvres a été divisé par deux en 20 ans ». Suivant la Banque mondiale, le nombre de pays pauvres est passé de plus de 60 en 2000 à 34 aujourd'hui. Un pays pauvre est défini par ses faibles revenus. Cela passe par la montée des classes moyennes – l'augmentation des revenus permettant de sortir de la pauvreté – sans que la distribution des revenus change profondément. Pour dire que ce n'est pas de côté là non plus que la croissance mondiale pourra trouver son aliment.

Un indicateur, pour les pays développés, vient conforter le risque: l'inflation, notamment dans la zone euro. La politique monétaire de la BCE, à l'instar des autres banques centrales, s'est traduite par une création monétaire sans précédent pour lutter contre... l'absence de hausse des prix. La peur de la déflation, une baisse des prix due à la surproduction, avait conduit la BCE à cette politique sans précédent. Pour ouvrir les vannes du crédit et alimenter plus encore la création monétaire, les taux d'intérêt sont devenus négatifs. En

juin 2019, le gouvernement allemand bénéficie encore de taux d'intérêt négatifs pour ses emprunts à 10 ans et la dette publique française se négocie autour d'un taux proche de 0 %.

Pour autant, l'inflation est restée faible, autour de 1,3 % bien loin des 2 %, objectif affiché de l'institut d'émission. Un échec qui s'explique par la création monétaire enfermée dans la sphère financière. Elle a permis de stabiliser le marché obligataire et de faire grimper la dette des entreprises, un facteur aggravant de la crise. La faible inflation dévoile l'existence de la déflation, résultat de la surproduction tendancielle.

La BCE, après la FED, la banque de réserve fédérale américaine, a arrêté le *quantitative easing*, la création monétaire directe, mais a continué la politique de faible taux d'intérêt. Jérôme Powell, le président de la FED, après avoir remonté les taux d'intérêt directs autour de 3 %, s'oriente vers une baisse. Pas seulement pour répondre aux injonctions de Trump, mais pour faire face à la crise financière qui vient.

La BCE se pose la question, devant la persistance de la déflation, de renouer avec la politique de *quantitative easing*. Elle semble être la seule consciente de la réalité



de la crise financière même si, officiellement, elle minimise les risques. Elle assure, quand même les banques de son soutien...

La finance transformée

Pour appréhender cette nouvelle crise les regards ne se portent pas sur l'essentiel. Morgan Stanley « acte la fin de l'âge d'or de Wall Street » (*Les Échos* du 5 juin) alors que « Les fonds souverains cherchent dans le non-coté les pépites de demain » (*Les Échos* du 27 mai) pour en tirer une conséquence: la

crise en cours pourrait ne pas se traduire d'abord par un krach boursier. Les évolutions des Bourses font partie d'un ensemble qui désormais les dépasse. Plus encore, la dette risquée des entreprises américaines reste opaque comme le dit Jerome Powell (repris dans *Les Échos* du 24 mai), une masse de 1.100 milliards de dollars dont 700 milliards en forme de CLO, *Collateralized Loan Obligation* – qui rappelle les CDO d'août 2007 –, autrement dit, la transformation des dettes en obligations. Si le marché obligataire s'effondre, ces véhicules ⁽³⁾ chuteront. Les banques américaines ne détiennent que 90 milliards de ces CLO. La configuration de la sphère financière s'est transformée. Aucune régulation n'existe pour ces nouveaux secteurs.

Les crises sont multiples. Elles sont nécessaires au bon fonctionnement du capitalisme. Elles appellent à des transformations profondes. Mais les marchés sont incapables de déterminer un avenir. Les gouvernements vivent un essoufflement idéologique structurel. Ils sont, pour le moment, incapables de proposer une stratégie à l'ensemble de la classe des capitalistes. Un moment de latence qui fait la part belle à toutes les répressions devant la peur de ce vide. L'extrême droite se sent

pousser des ailes de plus en plus grandes faute d'alternative de gauche.

Aux États-Unis, l'espoir renaît. Chez les Démocrates, de plus en plus de voix s'élèvent pour renouer avec la planification, avec le socialisme, pour offrir des solutions aux mutations climatiques et à la crise écologique. Ces réflexions sont aussi les nôtres. Il serait

temps de reconstruire des liens internationaux pour combattre les nationalismes réactionnaires. ●

NICOLAS BÉNIÈS

1) Cf. notamment les trois tomes de *Histoire de l'analyse économique*, traduction sous la direction de Jean-Claude Casanova, Paris, 1983 pour la première publication, dans la collection TEL/Gallimard, 2004. Pour cet auteur, l'entrepreneur s'oppose à la grande entreprise – Corporate – incapable de se séparer de ses liens, de ses pesanteurs.

2) Voir dans *Alter Eco* de juin 2019, l'article d'Aude Martin: *Croissance américaine à haut risque*.

3) Ainsi appelé parce qu'ils sont formés de plusieurs types de papier commercial, de produits financiers.

Réforme du lycée: promesses et réalité



PHOTOS: D. R.

En 2018, lors des premières annonces sur sa réforme du lycée, Blanquer promettait monts et merveilles. Un an plus tard, où en est-on de cette réforme du lycée dont la mise en place reste fixée à la rentrée prochaine en seconde et en première, malgré une contestation très forte chez les enseignant-es et les parents d'élèves ?

Selon Blanquer, la réforme était censée permettre à chaque élève de s'épanouir dans un parcours librement choisi, mieux adapté au projet d'orientation individuel, avec une offre de formation très riche... Les élèves seraient ainsi mieux préparés à l'enseignement supérieur grâce à de nouveaux programmes et de nouvelles épreuves du bac, dont le fameux « *grand oral* » : un bac « simplifié » selon le ministre, moins anxiogène, plus juste pour les élèves avec l'introduction d'une part de contrôle continu bien plus grande.

Mais, en début d'année scolaire, les élèves de seconde ont appris qu'il leur faudrait choisir trois spécialités pour la première parmi les douze définies par la réforme. Ce, alors que ni les programmes, ni les épreuves de bac n'étaient connus !

Fin 2018, les cartes des spécialités offertes ont été présentées par chaque rectorat. Première surprise, alors que le ministre avait listé sept spécialités auxquelles tous les élèves devaient avoir accès au sein

d'un bassin, elles n'étaient pas proposées partout. Des arbitrages académiques très différents ressortaient : ainsi, à Bordeaux et Toulouse, la carte offrait un large choix alors qu'en région parisienne, 80 % seulement des lycées proposaient les sept spécialités les plus répandues. De petits lycées, surtout ruraux, n'offraient que quatre à cinq spécialités !

Les textes évoquent des conventions entre établissements d'un bassin afin que les élèves puissent suivre une spécialité dans un autre lycée, avec le suivi au CNED des enseignements non dispensés comme ultime solution, mais sans que son financement ne soit prévu ! Peu à peu, l'idée de faire se déplacer les élèves a été abandonnée devant les difficultés matérielles, notamment l'absence de financement prévu pour le transport.

Le choix des spécialités aura fait l'objet d'un feuilleton à rebondissements, sans compter les épisodes à venir. Dans un premier temps, les recteurs-trices et certain-es chef-fes d'établissement « vendaient » aux

parents et aux équipes la liberté totale de choix, évacuant les questions pratiques (emplois du temps, salles, financement). Puis, des proviseur-es plus pragmatiques ont proposé dans leur lycée des combinaisons de spécialités – les « menus » – en nombre restreint. Cela pouvait aller de douze menus à bien plus selon les établissements... quand d'autres continuaient à offrir tous les choix possibles.

Une circulaire ministérielle est venue clarifier les modes d'affectation des élèves selon leurs vœux de spécialités : s'il manque des places dans une spécialité ouverte dans un lycée, priorité est donnée aux élèves du lycée... avec parmi eux, un tri basé sur les résultats ! Aucune garantie d'être satisfait-e dans ses vœux malgré la promesse du libre choix, surtout si la spécialité souhaitée n'est pas offerte dans son lycée.

Une orientation facilitée et construite progressivement ?

Selon le ministre, remplacer les séries, hiérarchisées scolairement, par des parcours avec trois spécialités en première, puis deux en terminale, doit permettre à chacun-e de construire progressivement son projet d'orientation post-bac.

Mais les choix, faits de surcroît par des élèves très jeunes dès la seconde, s'avèreront plus décisifs encore avec une telle organisation puisque l'abandon d'une des spécialités

en terminale les enfermera bien davantage. Là où les séries à dominante pluridisciplinaire laissent aux futur-es étudiant-es une palette plus large de voies ouvertes pour le post-bac, la spécialisation accrue risque au contraire de leur fermer des portes. De plus, l'absence d'information sur les capacités d'accueil et les attendus du supérieur d'ici deux ans contraint les élèves à s'orienter à l'aveugle.

En outre, la quasi-impossibilité de changer de lycée pour suivre une spécialité non offerte oblige à anticiper l'orientation post-bac dès la fin de troisième. En effet, si une des spécialités envisagées par le ou la collégien-ne n'est pas proposée dans son lycée de secteur, il ou elle devra opter pour une dérogation, or celles-ci seront rarement accordées pour des demandes d'options. Les familles des milieux les plus favorisés, et les plus au fait du système éducatif, auront vite compris la nécessité d'anticiper bien en amont du lycée, voire du collège, les choix d'orientation, une orientation qui deviendra ainsi plus sélective et sera l'objet d'un tri social encore plus marqué.

La fin de la sélection par les mathématiques ?

La fin annoncée de la suprématie de la série S et de la sélection par les maths est un leurre complet. Pire même : l'absence des maths dans le tronc commun leur confère en réalité un pouvoir de sélection bien plus fort. De nombreuses formations du supérieur exigent le suivi d'un enseignement mathématique, ce qui conduira les familles les plus averties à choisir la spécialité maths quand d'autres, moins initiées, laisseront leurs enfants ne plus faire de maths du tout, leur fermant ainsi des portes. Le nombre contraint de groupes de spécialité maths exclura aussi d'autres élèves de cet enseignement.

Quant aux options facultatives en terminale de « maths expertes » (pour approfondir) et « maths complémentaires » (pour les élèves ne suivant pas la spécialité en terminale), elles révèlent à la fois le statut particulier des maths et l'absurdité de leur absence du tronc commun !

Un meilleur accompagnement des élèves ?

Comme le faisait la réforme Chatel de 2010, Blanquer affiche une individualisation du suivi des élèves qui n'est

qu'illusion. Il insiste sur l'accompagnement personnalisé, sur les 54 heures annuelles dédiées à l'orientation pour chaque élève alors que les moyens ne suivent pas ! En effet, l'enveloppe horaire attribuée à chaque classe (de 35 élèves au moins) comprend le financement de seulement trois spécialités. Pour répondre aux vœux des élèves, les lycées devront en ouvrir bien davantage au détriment des heures de dédoublements disciplinaires, de l'accompagnement personnalisé et de l'orientation, sans oublier les options facultatives ! Les lycées devront donc choisir entre une offre riche et diversifiée ou de meilleures conditions d'apprentissage et de travail pour les élèves et les personnels.

La réforme ne répond donc en rien à ses prétendus objectifs : la preuve en est faite ! Elle aggrave même les inégalités sociales et territoriales déjà présentes au lycée organisé en voies et séries.

Quant à la voie technologique, si elle est peu impactée dans sa structure même,



la dilution de ses différentes spécialités, amorcée lors des précédentes réformes, est accentuée. Les programmes développent des enseignements technologiques toujours plus transversaux et théoriques. Il est difficile de dire si la voie technologique va grossir du fait d'apport d'élèves qui ne se retrouveraient plus dans la voie générale ainsi déstructurée, ou si au contraire ses effectifs vont fondre suite à la perte de la dimension proprement technologique qui faisait son attrait. Cela dépendra certainement du devenir de ces élèves dans Parcoursup : s'ils et elles sont sacrifié-es au profit des élèves du général (ce qui est déjà le cas cette année dans certaines formations comme les écoles

d'infirmières), alors la voie technologique va périlcliter.

Dans tous les cas, la nouvelle organisation du lycée, tout en maintenant les trois voies, rend l'accès à la voie générale plus difficile pour les jeunes des familles les plus modestes par son opacité, ses parcours d'initiés-es, ses programmes inadaptés (tout à la fois démesurément ambitieux au regard des horaires et des conditions d'enseignement et idéologiquement conservateurs dans certaines disciplines).

L'avancement des décisions d'orientation dès la fin du collège et le début du lycée désavantage ces jeunes, car on leur donne encore moins le temps de développer des appétences pour de nouvelles matières, de se projeter dans des études supérieures souvent éloignées du vécu familial.

Dans le lycée Blanquer, les jeunes n'ont pas de droit à l'exploration et à l'erreur ! L'évaluation permanente induite par le nouveau bac relève de la même logique.

L'évaluation formative est réduite au profit d'une évaluation sommative, mettant les élèves sous pression permanente.

Enfin, la logique de ségrégation sociale inhérente à cette réforme, associée à celle de l'entrée dans le supérieur avec Parcoursup, se révèle pleinement avec la création, prévue par la loi Blanquer de « l'école de la confiance », des EPLEI (établissements publics locaux d'enseignement international). Ils permettront d'accueillir dans un entre-

soi de bon ton des élèves préparant un bac international, avec des enseignements binationaux.

In fine, cette réforme du lycée nous éloigne encore plus d'un lycée commun qui dispenserait à toutes une formation complète générale et technologique, seul à même de rompre avec les logiques de reproduction sociale à l'œuvre aujourd'hui et plus encore demain si cette réforme est appliquée. Ce projet alternatif d'un lycée commun, basé sur la fusion des trois voies, s'inscrit dans le projet plus large de transformation sociale et scolaire que l'École Émancipée défend. ●

AGNÈS AKIELEWIEZ,
GUILAINE DE SAN MATÉO

Congrès de la CGT: difficiles débats

Le 52^{ème} congrès confédéral de la CGT qui s'est tenu à Dijon du 13 au 17 mai dernier pouvait nourrir un certain nombre d'attentes, au moins pour deux raisons.

La première tient au contexte social. La préparation du congrès – à commencer par l'élaboration du rapport d'activité et des textes d'orientation – a certes commencé avant le déploiement du mouvement des Gilets jaunes. Mais celui-ci est venu bousculer la donne, interpellant les syndicats sur leur capacité à atteindre une partie du monde du travail des zones péri-urbaines et rurales, ainsi que sur leurs modalités d'action et sur les façons de faire reculer le gouvernement. Le précédent congrès confédéral de la CGT en 2016 s'était déroulé sur fond d'intense mobilisation contre la loi Travail: les débats sur la stratégie d'action et sur le rapport à Nuit Debout y avaient été importants. Il faut dire que la CGT occupait dans cette lutte une place centrale. La situation trois ans plus tard est très différente, puisque la CGT est confrontée à un mouvement social d'ampleur qui s'est construit en dehors d'elle et avec lequel certaines de ces équipes militantes ont tenté d'établir des convergences. La question de la forme prise par les luttes sociales apparaît ainsi comme un enjeu déterminant pour la CGT et plus largement pour l'ensemble du syndicalisme

pour les années à venir.

Une deuxième attente quant au contenu du congrès, aux messages que celui-ci pouvait délivrer, tient au fait que Philippe Martinez s'y présentait pour un troisième mandat de secrétaire général, *a priori* le dernier. Au précédent congrès, il avait à cœur de montrer que sa légitimité venait bien des syndicats, ayant été désigné secrétaire général par les membres du Comité Confédéral National (CCN) en 2015, suite à l'affaire Lepaon. En 2019, les choses ont changé: Philippe Martinez n'a plus à démontrer qu'il est adoubé par les syndicats. On pouvait penser qu'il avait davantage de latitude pour endosser des projets d'envergure, sur la réforme des structures de l'organisation par exemple – qu'il s'agisse de la refonte de certains champs fédéraux ou du rôle donné aux différentes structures territoriales –, sur les axes revendicatifs de la centrale et la place accordée aux enjeux environnementaux ou encore à l'analyse des transformations du travail (deux thèmes bien présents dans le document d'orientation).

Le congrès a largement déçu ces attentes. Il a monté une organisation crispée



autour de débats en décalage par rapport aux enjeux précédemment énoncés. Le document d'orientation n'a finalement que peu été discuté sur le fond, tant l'enjeu a pu consister à « se compter » et en particulier à compter les opposant-es à la ligne confédérale. Le point d'orgue de cette crispation a été le vote d'un amendement lors des débats du mercredi 15 mai sur la possibilité pour les organisations de la CGT d'entretenir des contacts non seulement avec la Confédération Syndicale internationale (CSI), mais également avec la FSM (Fédération Syndicale Mondiale). Il s'agit là d'un cheval de bataille que s'est donné une partie de l'opposition menée par les fédérations de l'Agroalimentaire, de la Chimie, du Commerce et par des UD comme celles des Bouches-du-Rhône, de la Haute-Garonne, du Nord et du Val de Marne. Les militant-es qui s'y retrouvent – une fraction d'entre eux étant liée au POI et à des courants « orthodoxes » du PCF – estiment que la CGT s'éloignerait d'une ligne de lutte des

classes en restant dans des organisations internationales comme la Confédération Européenne des Syndicats (CES) et la CSI. Le fait que Laurent Berger soit devenu Président de la CES en mai 2019 apporte à leurs yeux un élément de preuve supplémentaire de cette dérive et de l'enfermement de la CGT dans un carcan idéologique.

Les opposants à la ligne Martinez ont rassemblé entre 30 et 35 % des suffrages sur différents votes lors du congrès. Pour certains militant-es, la situation est désormais très tendue dans la CGT; des risques de scission sont même parfois



PHOTOS: D. R.

internes

évoqués. Un secrétaire général de fédération peut ainsi confier que selon lui « si le rapport entre les votes passe à 40/60, l'organisation éclate ». Le CCN qui s'est tenu lors du congrès a laissé un goût amer à bien des militant-es : l'éviction de Gisèle Vidallet, ancien secrétaire générale de l'UD de la Haute Garonne et membre sortante du bureau confédéral, de la liste finale pour la Commission exécutive confédérale (CEC) et parfois présentée comme l'une des chefs de file d'une opposition pourtant hétérogène, s'est faite dans un contexte très tendu, avec un décompte des voix par mandats. En retour, certaines fédérations n'ont pas apporté leur voix à Philippe Martinez, voire ont voté contre lui, ce qui est relativement nouveau dans la CGT où l'allégeance à l'organisation demeure forte.

Incapacité à organiser un débat collectif

Or, c'est justement le durcissement de ces tensions qui semble le plus important à analyser à la suite du congrès. La CGT est une organisation où la discussion interne ne parvient pas à se construire. Nombre de militant-es s'accordent sur le constat : le congrès a très peu été préparé en amont en termes de débats. Soucieux de renforcer son autorité, le Bureau confédéral n'a laissé que peu de place à la CEC durant le mandat 2016-2019. « À la fin, nous n'étions que vingt à y assister », confie un de ses membres réélu. Cette incapacité à organiser un débat collectif avec une confrontation claire des points de vue n'est pas nouvelle. La façon dont a été menée la succession de Bernard Thibault avait déjà montré toutes les difficultés à penser des modalités autonomes de démocratie interne (par rapport à ce qui existait auparavant en termes de subordination à des décisions venant du PCF), à confronter plusieurs candidatures, voire plusieurs programmes. Les courants ou tendances ne sont pas admis, ceux qui se manifestent sont fortement stigmatisés.

Parler d'une opposition ne fait pas vraiment sens tant celle-ci est diverse : il y a ainsi peu en commun, en termes de

pratiques, entre une fédération du commerce en proie à des crises de direction récurrentes, qui bénéficie de sources de financement confortables grâce au paritarisme et dont les dirigeant-es se soucient assez peu de démarches de syndicalisation et l'UD des Bouches du Rhône qui affirme une position idéologique radicale avec un travail permanent de mobilisation, y compris du côté des plus précaires.

De nouvelles tensions à venir

Parler d'une « ligne » confédérale conduit également à trop homogénéiser la situation. Les militant-es communistes qui occupaient auparavant des positions de pouvoir dans les fédérations et les UD et qui contribuaient à structurer des débats – certes dans une approche très légitimiste par rapport à la direction – sont en net recul : une grande majorité d'entre eux est d'ailleurs partie à la retraite. Une large partie



des cadres militant-es de la CGT dispose aujourd'hui d'une formation politique très en deçà de ce qui a pu exister dans le passé. Face à des discours portés par des militants au contraire très politisés, comme ceux du POI, les « cadres » au service de la direction ne proposent guère d'éléments de réponse.

On est donc loin d'une opposition entre une aile dure et une aile « moderniste », comme cela avait pu être le cas à la fin des années 1980 – avec des positionnements étayés – ou loin de la synthèse proposée sous l'ère Viannet entre ces différents éléments. Aujourd'hui, les cadres dirigeant-es de la CGT ne disent pas grand-chose, les « patron-nes » des grosses fédérations

s'emploient surtout à préserver leur pré carré. Une guerre de tranchée entre fédérations n'est ainsi pas à exclure : avant le congrès, le secrétaire général de la fédération des cheminots avait ainsi cherché à réunir les fédérations qui lui apparaissent comme « fiables » (métallurgie, transport, santé, services publics...) pour pousser la direction confédérale à agir. Mais parmi ces fédérations, certaines, comme la santé, sont en confrontation avec la direction confédérale depuis 2015 (ce qui se traduit par l'éviction de leur candidate à la CEC). On voit mal dans ces conditions, sans espace pour débattre des choix proposés, comment la succession à venir de Philippe Martinez ne créera pas de nouvelles tensions difficiles à maîtriser pour l'organisation.

Face à ces guerres entre fédérations, à des débats très codés, la très grande majorité des délégué-es au congrès se retrouve quant à elle un peu perdue et ne trouve guère d'appui pour leur action au quotidien. Nombre d'intervenant-es ont ainsi fait part de leur déception quant à la teneur des échanges lors du congrès, déception qui peut se traduire par un certain découragement militant.

Cette incapacité collective à proposer des débats constructifs pour l'organisation se traduit dans un relatif immobilisme que Philippe Martinez est de façon paradoxale le premier à décrier : immobilisme par rapport aux transformations du salariat et des entreprises, quant à la façon de redéfinir la dimension politique du syndicalisme, le rapport aux associations, aux collectifs de lutte, immobilisme aussi sur la conception d'un « syndicalisme rassemblé » qui fait figure de fétiche pour les militants oppositionnels et qui ne constitue en rien un outil pour penser les évolutions internes au champ syndical et les relations sur le terrain avec des équipes de la FSU et de Solidaires. ●

SOPHIE BÉROUD,
POLITISTE, UNIVERSITÉ LYON 2

CGT, des débats inachevés

Une orientation a été votée avec environ 70 % des voix (65 % si on compte les abstentions), ce qui est semblable au précédent congrès. Mais on serait tenté de dire que les débats vont continuer.

Le congrès s'est terminé sans qu'aucune orientation n'ait été adoptée sur le mouvement social des Gilets jaunes. Cela paraît invraisemblable. Philippe Martinez a parlé des Gilets jaunes dans son introduction, et tout le monde a noté une évolution positive. Des délégué-es ont posé ce débat. Un amendement expliquait simplement que la CGT doit être « attentive au mouvement des Gilets jaunes ». Or il a été rejeté. Ce qui indique que la confrontation de la culture CGT avec la « traînée de poudre » des « jaunes » est loin d'être simple. Aucun débat n'a été prévu sur ce point. Parce que cela divise trop? Ou parce qu'il est insupportable qu'un mouvement né en dehors du syndicalisme puisse atteindre une telle portée générale?

Des avancées

Le féminisme et l'écologie ont attesté du besoin de « secouer la CGT ». Le mouvement de la société s'invite au congrès. Celui-ci était d'ailleurs quasiment à parité: 45 % de femmes. Et pour 49 %, constitué-es d'adhérent-es de 2018! C'est la première fois par exemple que les interventions alternent une femme/un homme. Sur l'exigence féministe, un tabou a sauté: il y a des violences sexistes y compris à la CGT. Le Collectif Femmes-mixité CGT de la ville de Paris a contribué, en lien avec la commission confédérale Femmes-Mixité, à poser le problème et à permettre le débat.

Sur l'exigence écologiste, des délégué-es expliquent qu'il faut « oser » un syndicalisme « antiraciste, féministe, antifasciste, et écologiste ». D'autres appellent à « combattre nos vieilles habitudes, nos réflexes » et à tenir compte « de l'impact écologique de chacune de nos revendications ».

Stratégie de luttes et unité syndicale

Des débats animés ont porté sur les luttes et l'unité. Question lancinante, puisque la CGT n'a pas réussi depuis plusieurs années à gagner les combats menés et qu'elle est passée deuxième organisation après la CFDT.



Cela pourrait conduire à une réflexion sur les nouvelles données du combat social, face à l'État néolibéral et à un patronat qui est partout et nulle part. Il y a des conflits locaux mais comment faire grève sur le plan interprofessionnel? La CFDT est souvent évoquée comme la cause des échecs. Le congrès de Marseille, en plein mouvement contre la loi Travail, avait appelé à la « reconduction » des grèves. Pourquoi le résultat a-t-il été modeste? Pas à cause de la CFDT!

Il est évident que la direction CFDT ne vise pas l'émancipation sociale. Le problème posé devient alors: la CGT peut-elle, seule, mobiliser majoritairement le salariat, privé et public? Comment convertir à l'action à la fois les Gilets jaunes et les salarié-es qui votent CFDT par pragmatisme? Ne faut-il pas que le débat intersyndical devienne public dans le salariat? Même si la formule du « syndicalisme rassemble » se maintient, elle reste désincarnée. Une fois de plus, personne ne dit mot de la FSU, et encore moins de Solidaires.

La question posée renvoie aux « communautés pertinentes de l'action collective », selon l'expression du sociologue Denis Segrestin. Quels sont les répertoires efficaces d'action, ne serait-ce que dans les manifestations, précédées des fameux « cortèges de tête »? Ces questions concernent tous les syndicats. Le politologue Jean-Marie Pernot (dans Options journal de l'UGICT CGT) n'hésite

pas à dire: « L'enfermement dans l'entreprise est mortifère », d'où ajoute-t-il, « cette difficulté à se connecter à une mobilisation comme celle des gilets jaunes ». Laquelle cible directement le pouvoir politique.

Les démons de l'internationale

La direction confédérale a sans doute sous-estimé l'offensive menée par les partisans d'un retour à un pseudo-syndicalisme « anti-impérialiste » incarné par la FSM. L'explication facile fait mouche: les problèmes viennent des affiliations internationales de la CGT. Au lieu que ce soit la CGT qui booste la CES, c'est la CES qui se décalque sur la CGT.

Il fallait qu'un maillon craque. Ce fut dans l'ajout, voté très majoritairement, portant sur les « syndicats de la FSM » avec lesquels la CGT devrait entretenir aussi des relations bilatérales. Ce qui est déjà le cas par exemple avec la Centrale des travailleurs de Cuba. Les pro-FSM ont remporté une victoire symbolique qui laissera des traces.

La CGT n'échappe pas aux difficultés de la situation. Aucun syndicat ne va vraiment bien. La crise du « collectif » est générale. Elle renvoie à celle du sens, du projet, des rapports des forces et des outils qui vont avec, etc. Dans une telle situation, les organisations de lutte sont menacées de déphasage avec l'époque, donc d'affaissement. ●

JEAN-CLAUDE MAMET
(BLOG SYNDICOLLECTIF.FR)

Congrès du SNUITAM-FSU: tout ce qui brille n'est pas d'or

Le SNUITAM-FSU est un tout jeune syndicat puisqu'il s'est formé en 2012, année du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau. Il s'agissait à l'époque de réussir la fusion de trois syndicats indépendants en un seul, chacun issu d'un ministère différent: l'équipement avec le SUPEQUIP-FSU, l'agriculture avec le SYGMA-FSU, la mer avec le SNAMER-FSU. En cours de route, un quatrième syndicat, le SNUPMI-FSU, syndicat du Ministère de l'Intérieur, est venu le rejoindre quelques années plus tard. De fait, la spécificité première du SNUITAM-FSU est d'être un syndicat interministériel.

Comme tout congrès, celui du SNUITAM-FSU porte l'ambition de fixer les grandes orientations de la mandature à venir, dans le contexte politique national et international tel qu'il est, mais aussi en tenant compte des forces internes à l'œuvre. Si habituellement celles-ci relèvent de choix politiques et stratégiques différents, parfois divergents, dans le cas du SNUITAM-FSU, il s'est plutôt agi de régler des comptes entre les tenant-es d'un syndicalisme de lutte et ceux d'un syndicalisme ... de lutte ! Attention. Cet énoncé ne relève ni d'une erreur de rédaction, ni d'une coquille journalistique. Elle exprime très précisément les vraies divergences internes.

En effet, il est parfaitement envisageable de se référer au syndicalisme de lutte et de la Charte d'Amiens, sur la base d'orientations qu'on ne peut qu'approuver, sans pour autant positionner le syndicat en ordre de bataille pour mener cette lutte. Dans le premier cas, on utilise les moyens de fonctionnement pour renforcer la bureaucratie syndicale et donner la priorité au travail dans les instances, accessoirement dans la lutte de terrain, quand vraiment on ne peut pas faire autrement. Dans le second, on met ces

moyens prioritairement à disposition du terrain des luttes, au plus près des adhérent-es, de surcroît dans un projet d'unité d'action avec les forces syndicales les plus proches, quitte à boycotter les instances officielles, ou du moins à prendre du recul avec elles dès lors qu'elles s'avèrent être une perte de temps et le lieu des tourner-en-rond sans débouché. Malheureusement, les tenant-es de la première solution ont remporté la mise, raflant l'ensemble des moyens à leur disposition.

Consensus systématiquement repoussé

Cette histoire débute avec le refus appuyé d'organiser un BN extraordinaire pour régler les détails de la préparation du congrès. Elle se poursuit avec un vote forcé du BN par voie numérique qui n'atteint pas la majorité qualifiée sur les documents de congrès. Vote par ailleurs bloqué, rendant impossible le panachage des voix entre les différents textes. Puis, tombe l'initiative de quelques un-es, hors de tout cadre collectif, d'envoyer, en catimini, sur la liste de diffusion des adhérent-es, la décision de maintenir le congrès dans les dates initialement



prévues, sur la base des textes du congrès précédent, ceux votés en 2015, sans même en informer le SN et encore moins le BN. À partir de là tout s'enchaîne pour aboutir au triomphe évoqué précédemment. S'appuyant sur une répartition des votes parfaitement concertée, recourant à l'occasion au vote bloqué, toute proposition non issue du bloc dominant s'est vue rejetée et la recherche du consensus systématiquement repoussée.

Progressivement, ce Congrès bascule alors en « tir-à-vue » sur toutes celles et ceux qui se trouvent être identifié-es comme oppositionnel-les, en gros celles et ceux de l'ÉE, le bloc s'étant donné pour finalité d'occuper tout l'espace syndical. Tous se réclament « globalement d'accord avec les orientations de la Fédération », mais sans ses pratiques. Ce « globalement d'accord » aboutit par exemple à supprimer toute référence à VISA, association dont le SNUITAM-FSU était membre actif, tout en affirmant sa participation à la lutte antifasciste, mais sans oublier de dézinguer au passage le camarade désigné par le syndicat pour le représenter au sein de l'association. Dans la même veine, décision est prise de faire adhérer le syndicat au DAL, parfait. Sauf que cette décision ne relève pas du texte d'orientation, mais comme simple résolution d'actualité. Ces deux exemples illustrent, compte tenu du contexte d'ensemble, le sentiment confus qui ressort de ce Congrès. D'un côté des orientations de façade qui créent l'adhésion, de l'autre un syndicat désorganisé face au démantèlement du Service Public, aux contre-réformes systémiques et à la répression du mouvement social. ●

PIERRE NOËL



PHOTO: D. R.

Congrès SNUipp-FSU: on est là!



LE SNUIPP-FSU, OPPOSANT DÉTERMINÉ

Le congrès a eu lieu dans une période de mobilisation contre la loi Blanquer et la politique éducative. Période durant laquelle le SNUipp-FSU a su proposer un décryptage des principales attaques contre les personnels et le système éducatif, et l'organisation de temps forts nationaux de mobilisations avec journées de grève et de manifs. Par contre, il a été en difficulté pour mettre en lumière et tenter de coordonner la multitude d'actions locales, impliquant notamment les parents d'élèves, qui ont fourmillé à côté des journées nationales d'action.

Ces journées de grèves et de manifestations ont traduit l'opposition massive de la profession à la version de la loi votée à l'Assemblée.

ette mobilisation a été utile avec le retrait des pires dispositions.

Il s'agit maintenant de poursuivre le décryptage de la politique Blanquer, qui, par touches successives, entre EPLESF et EPLE internationaux par exemple, construit une école à plusieurs vitesses qui accentue encore le tri social. Un dévoilement sur lequel s'appuyer pour construire, dès la rentrée, des convergences avec les mobilisations dans le second degré, actuellement concentrées contre la réforme du bac.

C'est rythmé par l'Estaca ⁽¹⁾ et le refrain « On est là! Même si Blanquer ne l' veut pas nous on est là! » que s'est tenu le 11^e congrès du SNUipp-FSU, sous le soleil de Perpignan. Un congrès marqué par un renouvellement fort avec près de 47 % de néo-congressistes ce qui témoigne d'un dynamisme et d'un renouvellement des sections départementales. De quoi rebattre les cartes, si on s'en réfère également à la répartition annoncée dans les tendances: 25 % de congressistes revendiqué-s École Émancipée, 36 % U et A, et 38 % de hors tendance. Autant dire que les débats se sont joués sur l'argumentation en plein congrès plus que sur des positionnements figés. C'est une donnée nouvelle que nous devons appréhender et qui permet des

perspectives de construction. Les militant-es sont alimenté-es par les tendances mais pas orienté-es a priori. Avec plus de 130 camarades aux réunions nocturnes de l'École Émancipée et plus de 80 aux matinales, les délégué-es des sections et

l'équipe nationale ont pu sérier les enjeux, tracer une ligne syndicale offensive s'opposant clairement à l'école libérale et du tri social ou à l'injustice sociale et climatique, et réfléchir collectivement à des propositions de synthèse. Le travail en amont des précédents Conseil Nationaux, les échanges lors des réunions ou ceux plus informels, les interventions dans chaque commission et en plénière ont permis à l'École Émancipée de porter ses analyses et ses ambitions pour l'école et ses professionnel-les.

Une volonté de synthèse

Il ne faudrait pas croire qu'un congrès du SNUipp-FSU se réduit à une guerre d'idées, sous couvert d'une bataille de tendances. Tout au contraire, c'est un véritable défi démocratique qui est le moteur des réflexions. En effet, les mandats ne sont pas validés par une expression proportionnelle d'une majorité contre une minorité (pas de seuils chiffrés) mais bien par la



rédaction d'une construction nouvelle qui peut être partagée par toutes et tous, où chacun-e peut trouver sa place, sa voix. C'est ce que l'on nomme, non sans une certaine fierté, la synthèse. Car c'est bien elle qui mène la construction du SNUipp-FSU depuis sa création, en opposition aux pratiques qui avaient conduit à l'éclatement de la FEN et du SNI-PEGC et qui régissent encore un certain nombre de syndicats de la fédération. Une conception à laquelle l'École Émancipée est attachée et a œuvré lors de ce congrès. C'est aussi dans cet esprit que le vote d'orientation se déroule après le congrès, sur des textes de tendances plutôt que sur des listes de noms. Rien de surprenant donc à ce que les quatre thèmes de congrès aient été votés entre 97 et 100 %. Avant ce vote d'aboutissement, des arguments, des contre-arguments, des réécritures, des amendements, des prises en compte partielles, complètes, des votes indicatifs si besoin... ont conduit à la présentation finale très largement approuvée.

Un congrès combatif

Dès le début du congrès, les délégué-es ont montré leur volonté de poursuivre les actions initiées depuis le mois de mars. L'appel à une grève nationale le 13 juin inscrit le SNUipp-FSU dans la poursuite de l'action et le refus des réformes Blanquer. La volonté de rapprochement avec le second degré le 17 juin marque le souhait d'une convergence dans l'Éducation nationale. En se projetant sur des actions à la rentrée, les interventions ont renforcé la défiance vis-à-vis des politiques actuelles et la dynamique de luttes contre le démantèlement du service public, dont celui d'éducation, contre les réformes à venir des retraites et de la protection sociale.

Le SNUipp-FSU sort de ce congrès avec des mandats renforcés qu'il faudra rendre actifs dans les combats à venir.

Ainsi, sur les questions liées à l'antiracisme, on peut acter une avancée sensible depuis le dernier congrès, et c'est bien en se plaçant du strict point de vue de la lutte contre les discriminations que le congrès s'est prononcé contre l'exclusion des femmes voilées de l'accompagnement des sorties scolaires. Les débats ont débouché sur une caractérisation des violences policières, la répression et les dérives vers un état policier liberticide. De même, sur l'inclusion scolaire, les mandats restent proches des revendications des enseignant-es en associant au principe clair de

l'inclusion la nécessité de la prise en compte des souffrances professionnelles que son application à marche forcée engendre. Concernant la place des directeurs ou directrices, dans un contexte de tentative de hiérarchisation et de regroupement des écoles et des collèges, le SNUipp-FSU a réaffirmé son attachement à cette mission assurée par un-e pair-e. Du côté de la formation, le mandat de recrutement en licence a été réaffirmé ainsi que la nécessité d'un pré-recrutement sur tout le territoire et le contingentement en fonction d'un plan pluriannuel. Les modalités de pré-recrutements n'ayant pas fait consensus, la formulation « intégrant des critères sociaux dès l'entrée en L1 et à tous les niveaux du cursus universitaire » a fait synthèse. Enfin, ce congrès engage résolument le SNUipp-FSU vers une mise en pratique de l'écriture inclusive dans ses publications. À côté de ces avancées, il reste des points sur lesquels il faudra continuer à travailler pour ne pas engager le syndicat dans des transformations synonymes de régressions pour la profession et le collectif, notamment sur les carrières et les salaires. L'École Émancipée défendra le mandat reposant sur le principe d'une carrière cylindrique pour toutes et tous, en opposition aux carrières au mérite qui entérinent la casse de l'unité de la profession.

Ces avancées notables restent un retour partiel de l'ensemble des débats mais témoignent d'un congrès engagé et des combats que nous y avons menés. Reste au SNUipp-FSU à mettre en œuvre ses valeurs partagées avec la même dynamique.

Au-delà de ces impulsions à concrétiser, une fragilité dans le rapport entre les sections et le national persiste même si le texte, qui accompagne l'élection de l'équipe nationale et son fonctionnement, source de débats assez intenses, a permis de réaffirmer l'attachement à un fonctionnement démocratique exigeant.

Un travail à poursuivre dans le syndicat comme dans la FSU

Cette année, le congrès du SNUipp-FSU se tenait exceptionnellement avant celui de la fédération, de quoi amplifier les enjeux d'un mandat fort dans un contexte socialement marqué.

La question de la visibilité fédérale, du travail fédéral et de la place de la FSU dans les publications du SNUipp-FSU a été interrogée. Le SNUipp-FSU arrive avec un mandat offensif avant le congrès fédéral pour amplifier la construction d'une nouvelle force syndicale avec les organisations de transformation sociale.

Au-delà, d'autres questions devront être réinterrogées dans la séquence fédérale. La défiance à l'encontre du mouvement des Gilets jaunes reste palpable malgré les salves d'applaudissements à une collègue de l'Oise montée à la tribune en gilet jaune. Si dans les textes de congrès, le mouvement des GJ a fini par apparaître, l'analyse et la volonté de convergence restent en retrait. Idem, la question de la disparition programmée du paritarisme relève d'un enjeu important qui n'a sans doute pas été assez traité et sur lequel il faudra impérativement revenir.



Dans ce contexte, le congrès fédéral de Clermont Ferrand devra être l'occasion de porter à la fois les mandats du SNUipp-FSU et les débats en attente.

Enfin, ce congrès a montré la capacité d'impulsion des sections dans la construction des mandats du SNUipp-FSU, il appartient à l'École Émancipée de veiller à maintenir cet engagement dans le fonctionnement du syndicat, nationalement et sur la durée. Il va aussi s'agir de travailler à concrétiser les engagements pris, en particulier en renforçant l'École Émancipée lors du vote d'orientation en septembre. ●

L'ÉQUIPE NATIONALE EE-SNUIPP

1) *L'Estaca*, chanson catalane composée par le chanteur Lluís Llach en 1968, symbole de la lutte contre l'oppression franquiste est devenue un symbole de la lutte pour la liberté.

Enjeux du congrès du SNESUP-FSU

Le SNESUP-FSU tiendra son congrès d'orientation du 25 au 27 juin, à l'ESPÉ de Paris.



PHOTO: D. R.

Comme pour la plupart des syndicats en cette période, l'enjeu premier du congrès d'orientation du SNESUP sera de définir une ligne cohérente dans un contexte de décomposition néolibérale de la société. Celle-ci est déjà très avancée dans l'Enseignement supérieur et la Recherche (ESR) et le SNESUP la conteste de longue date, sans être toutefois très suivi par les collègues.

Comme il est pourtant encore le syndicat majoritaire si on prend en compte sa représentativité électorale, une partie de ses militant-es se vit toujours comme « représentant le milieu », nonobstant le fait que ce dernier est loin d'être homogène politiquement et statutairement... De plus, le taux de syndicalisation très faible dans l'ESR transforme *de facto* les syndiqué-es en minoritaires, ce qui rejaille sur le syndicat en tant que tel. L'articulation est donc compliquée entre ce caractère minoritaire et l'ambition encore vivace de « représenter » le milieu pour certain-es camarades, voire la volonté de le diriger au nom du syndicat pour d'autres.

Les restructurations institutionnelles passées et en cours ont pour effet de diminuer mécaniquement les possibilités pour le syndicat d'être représenté massivement dans les instances dirigeantes des établissements. Et là où cela se produit encore, c'est trop souvent au prix de l'alliance de la carpe et du lapin, d'où s'ensuivent, non moins souvent, conflits et découragements militants, lorsque les mesures concrètement prises par une direction

d'établissement se disant « syndicale » sont analogues à celles prises par les autres directions non étiquetées syndicales, au motif qu'il n'y aurait pas d'autre alternative... La question est donc plutôt de comment définir la ligne du syndicat, en cherchant la manière de travailler concrètement à la transformation sociale de l'ESR et en assumant le caractère actuellement minoritaire des positions du SNESUP et de la FSU en son sein. Cela revient à faire une petite révolution culturelle au sein du syndicat! Cette mue conditionne pourtant la capacité du SNESUP à transformer ses modalités et ses champs d'action usuels, à plus se tourner vers les personnels précaires dont le nombre, déjà très élevé, augmentera encore si le projet de loi sur la Fonction publique est adopté.

Risque de désagrégation interne du syndicat

Un autre enjeu fort de ce congrès sera de doter le syndicat d'une direction solide permettant d'affronter les politiques à venir. Cet exercice sera à nouveau particulièrement compliqué dans le SNESUP où, selon toute probabilité, trois tendances – Action Syndicale (U & A du SNESUP), École Émancipée-Pour un syndicalisme offensif, Agir! (scission d'AS depuis 2017) – vont encore obtenir chacune du poids, sans qu'aucune ne soit en mesure de tout diriger

seule. Or les désaccords entre AS et Agir! persistent et sont même renforcés par les difficultés liées au fait que le Snesup-FSU est aussi employeur « multitêtes » d'un effectif de personnels important. Ces difficultés sont aiguës par la diminution des ressources en raison de la baisse du nombre d'adhérent-es et par l'existence d'une procédure judiciaire en cours contre le syndicat (comme employeur) utilisée par Agir! comme argument de campagne...

Le congrès doit aussi procéder à des modifications des statuts du syndicat: certaines, proposées à l'unanimité par la Commission administrative (CA) devraient être adoptées sans trop de difficultés. Mais d'autres sont soumises par les tendances, et l'une est un sujet de crispation majeur entre AS et Agir!. Celle sur laquelle la tendance Agir! base en grande partie sa campagne est de profondément modifier la composition de la CA, en attribuant la moitié des places à des représentant-es des établissements désigné-es par un scrutin local. Le SNESUP étant actuellement implanté dans 98 établissements, avec des sections encore plus ou moins actives pour environ 80 d'entre eux, et ne disposant pas de structure intermédiaire (académique, régionale, etc.) – dont l'utilité ne s'est pas imposée dans le contexte institutionnel de l'ESR –, le sens, la faisabilité et l'intérêt d'une modification amenant à désigner seulement 25 représentant-es locaux-ales ès qualités, dans un contexte de faiblesse militante extrême dans les sections, sont vivement controversés. Les tensions seront donc très fortes autour du vote de ces modifications, d'autant que les pratiques électorales d'Agir! sont déjà assez malodorantes et alimentent la paranoïa des AS d'un « coup de force » au congrès, dont les statuts actuels ne déterminent pas la composition en fonction des résultats du vote d'orientation.

Même si les militant-es d'ÉE-PSO sont porteurs d'orientations plus consistantes et ne se laisseront pas enfermer dans ces querelles d'appareil – que les syndiqué-es, si tant est qu'ils en perçoivent les enjeux, peuvent juger sévèrement –, le risque demeure de sortir de ce congrès sans solution à la désagrégation interne progressive déjà en cours de notre syndicat. ●

L'ÉQUIPE NATIONALE ÉE-PSO

Mouvements sociaux : quelles leçons ?

Les Éditions La Dispute, Alexis Cukier et Amélie Jeammet ont eu la bonne idée de solliciter quatre militant-es divers sur les mobilisations sociales de la période 2016/2017, notamment la mobilisation sociale contre la loi Travail, dite Loi El Khomri. Ces entretiens ont permis de croiser les regards de Fabrice Angéi, secrétaire confédéral de la CGT, Caroline De Haas, militante féministe, Valérie Gérard, professeure de philosophie et activiste dans Nuit Debout, Annick Coupé, ancienne porte-parole de l'Union syndicale Solidaires et aujourd'hui engagée dans l'association ATTAC. Nous avons demandé à cette dernière de nous donner ses impressions sur le livre.



La sollicitation de La Dispute s'est concrétisée par deux longs entretiens qui ont permis de confronter analyses, questions, contradictions voire oppositions... Cette forme de publication et les questions, posées par Alexis Cukier et Amélie Jeammet, ont permis que ce livre soit vivant – les protagonistes sont poussés – dans leurs retranchements – et elles obligent à aller au-delà de déclarations générales. Mais cela s'est fait dans un climat positif, aucun-e des quatre militant-es ne prétendant détenir la vérité, et chacun-e reconnaissant que cette période interrogeait largement tous les mouvements sociaux et les personnes qui y étaient engagées.

Ces entretiens se sont déroulés à un an d'intervalle, ce qui a permis aussi une analyse moins « à chaud » et plus distanciée sur le mouvement social lié à la loi El Khomri.

Les enjeux de la mobilisation ont rapidement dépassé le refus de cette loi, qui était une nouvelle étape dans le démantèlement du Code du travail et des droits sociaux collectifs. Très vite, le mot d'ordre a été « contre la loi Travail et son monde », signifiant ainsi le rejet des politiques libérales menées par les gouvernements successifs, exprimant la maltraitance sociale vécue par le plus grand nombre, que ce soit comme salarié-es, comme chômeurs et chômeuses ou retraité-es, comme jeunes sans avenir, mais aussi comme citoyen-nes de plus en plus privé-es de services publics de qualité répondant à leurs besoins.

Ces entretiens permettent de revenir

par exemple sur les formes de la mobilisation, avec les désaccords exprimés. Le rôle joué par la pétition lancée dès février 2016, notamment par Caroline De Haas, a-t-elle été un élément déclencheur, dans ce mouvement? Le débat revient sur ce qu'on peut appeler une mobilisation digitale 2.0 et sa légitimité, alors même qu'il y avait une



PHOTO: D. R.

certaine frilosité du mouvement syndical.

Dans ce mouvement, Nuit Debout est apparue comme une nouvelle forme de mobilisation, dépassant la stricte mobilisation syndicale, offrant un espace de débat public à de nombreuses personnes, certaines engagées dans des organisations, mais beaucoup d'autres ne l'étant pas. Comment le mouvement syndical a-t-il pensé cette nouvelle forme de mobilisation citoyenne? Est-ce que les méfiances exprimées de part et d'autre ont été dépassées? Qu'est-ce que Nuit Debout a exprimé et a laissé comme traces dans le débat social et politique? Les intervenant-es de ce livre y reviennent largement avec des nuances importantes dans leurs propos. Comme

d'ailleurs sur la question du « cortège de tête », un phénomène apparu pendant la mobilisation sur la loi El Khomri mais qui s'est poursuivi depuis, et qui va bien au-delà de ce que nous avons pu connaître lors de luttes précédentes et qui se résu-mait à quelques groupes radicaux.

Les quatre intervenant-es partagent l'idée que la répression policière a été d'une ampleur sans précédent et a ouvert la voie à ce qui se passe aujourd'hui: Macron n'a fait que poursuivre et amplifier la politique mise en œuvre sous François Hollande en la matière.

Au-delà des points de vue des un-es et des autres, ce livre, faisant un retour sur les mobilisations sociales de la période 2016/2017, nous fait sans doute comprendre aussi que le mouvement des Gilets Jaunes n'est pas arrivé comme un coup de tonnerre dans un ciel serein... La crise sociale et démocratique qui s'est exprimée pendant la mobilisation contre la loi El Khomri était porteuse d'éléments qui se retrouvent en partie dans le mouvement des Gilets Jaunes, comme la question de la dignité, de la démocratie, du rôle et de l'affaiblissement des organisations syndicales, de la justice sociale, de l'occupation des espaces publics et des difficultés de faire grève et de s'organiser collectivement sur les lieux de travail...

En ce sens, ce livre montre que toute crise sociale n'est jamais sans lien avec l'histoire des luttes précédentes! ●

ANNICK COUPÉ

ÇA CRAQUE !

C'est une grève qui s'est étendue au début à bas bruit, dans l'indifférence du gouvernement. Le mouvement a débuté le 18 mars aux urgences de l'hôpital Saint-Antoine, à Paris. D'abord vingt-deux des vingt-cinq services de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), puis le reste de la France. Quatre-vingt-quinze services d'urgence ont aujourd'hui rejoint l'appel du collectif Inter-urgences, avec une coordination nationale le 25 mai et une première manifestation nationale le 6 juin. Les revendications portent sur l'arrêt de la fermeture de services, une revalorisation salariale et une augmentation des effectifs. C'est déjà une grève longue, tenue par des soignant-es de terrain, la plupart des grévistes étant réquisitionné-es pour assurer la continuité des soins. Pourtant, en plus de deux mois, la ministre de la santé Agnès Buzyn était parvenue à l'ignorer.

Mais des situations extrêmes, comme celle de Lons-le-Saunier (Jura) où 70 % des personnels paramédicaux (infirmier-es, aides-soignant-es), ainsi que huit médecins sur quinze, sont en arrêt maladie, ont crevé le plafond médiatique et ont fait que la ministre a été obligée d'intervenir, mais sans rien lâcher si ce n'est une « mission d'étude » !

Du coup, le mouvement se radicalise et s'étend. Les fédérations santé de la CGT, de Solidaires, de FO et de la CGC ont appelé l'ensemble du personnel hospitalier à « une journée de mobilisation et de grève nationale » pour « élever le rapport de force » le 11 juin.

Et cela au moment où le Sénat doit adopter à son tour la loi Santé 2022. Avec la réforme de la formation des médecins et la création des communautés professionnelles territoriales de santé, les nouveaux hôpitaux de proximité sont l'autre mesure phare du projet de loi (déjà voté par l'Assemblée). Celle qui inquiète le plus. Et pour cause. Ces 500 à 600 nouvelles structures annoncées par Emmanuel Macron, le 18 septembre 2018, lors de sa présentation du plan *Ma Santé 2022*, constituent l'échelon de proximité de l'organisation du système hospitalier voulu par le gouvernement aux côtés des hôpitaux « spécialisés » et d'autres « hyperspécialisés ». La labellisation des hôpitaux de proximité laisse entrevoir de nombreuses restructurations hospitalières par la fermeture de services de chirurgie et de maternité dans les territoires. Il faut savoir que cette future carte des établissements sera adoptée par ordonnance, comme la réforme de l'attribution des autorisations d'activités pour des hôpitaux ou le renforcement des missions des agences régionales de santé (ARS).



Derrière la question des hôpitaux dits « de proximité », se cachent notamment les fermetures massives de maternité. Il faut savoir que depuis 1995, il y en a 40 % en moins. Et c'est sans compter la dernière salve de fermetures en 2017 et 2018 : Le Blanc (Indre), Die (Drôme), Saint-Claude (Jura), Creil (Oise), Bernay (Eure) ou Decazeville (Aveyron). Thann (Alsace) et Sarlat (Dordogne) devraient suivre en 2019. Là aussi, une coordination s'est mise en place en mars 2019 avec l'écriture d'un manifeste « *Pour la renaissance des maternités condamnées* ».

Les mesures d'austérité sont légion en matière de santé. Ainsi, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) organise les suppressions de poste. En 2018, l'institution hospitalière parisienne a déjà supprimé 660 postes, essentiellement parmi les personnels



PHOTO: D. R.

non médicaux. Les années à venir s'annoncent pires : d'ici à 2023, date prévue d'un hypothétique retour à l'équilibre financier, 800 à 1 000 postes doivent être supprimés chaque année, essentiellement des personnels non médicaux (administratif-ves, techniques et soignant-es). Au bout du compte, près de 6 000 postes sont appelés à disparaître, sur un effectif de 100 000 professionnel-les. Il en va de même du nombre de lits dans les hôpitaux à l'échelle nationale : leur nombre a diminué de 40 000 entre 2003 et 2016, au gré des restructurations de services de soins décidées par les directions d'hôpitaux, sur recommandation des ARS.

Cadrant la politique du gouvernement sur plusieurs années, «l'ambitieux» plan « *Ma Santé 2022* » du gouvernement, fort de 54 mesures visant aussi bien la réorganisation des soins hospitaliers que celle de la médecine de ville, fait en réalité la part belle à la médecine libérale au détriment du service public de santé, notamment l'hôpital public. C'est dans la droite ligne de toutes les politiques qui ont favorisé depuis des dizaines d'années la concurrence entre privé et public, en affaiblissant en même temps ce dernier. Tout cela renforce une médecine à deux vitesses. On est loin d'une santé égale pour toutes et tous et en plein dans les logiques libérales... ●

LAURENT ZAPPI

SYSTÈME DE SOINS : ÉCONOMI

Comme de nombreux services publics, le système public de soins, et particulièrement le système public hospitalier, est aujourd'hui dans une crise profonde qui, dans certaines régions, remet en cause son existence même et fait le lit des grands groupes privés de santé lucratifs.

Le Plan santé 2022 annoncé fin 2018 par Edouard Philippe et Agnès Buzyn et le projet de loi voté au Parlement en mars sont présentés comme la réponse aux problèmes d'organisation et d'accès aux soins pour la population. L'examen des mesures envisagées indique pourtant que c'est bien à une aggravation à laquelle il faut s'attendre.

Depuis 30 ans, du côté de la protection sociale, les mesures se sont multipliées pour fragiliser le système de financement par la cotisation : mise en place de la CSG, montée en puissance des exonérations de cotisations pour les entreprises (50 milliards d'Euros pour 2019) non intégralement compensées, empilement des réformes des retraites. La tendance à la fiscalisation de la protection sociale est forte. Le patronat n'a jamais accepté que le salaire permette non seulement de vivre (voire de survivre) au quotidien mais aussi de faire face aux aléas de la vie (maladie, vieillesse, accidents du travail...) via sa part socialisée.

Dans le cadre de la mondialisation et avec la compétition économique et commerciale exacerbée qu'elle entraîne, faire baisser le coût du travail est un objectif majeur pour le patronat, notamment celui des grands groupes européens. Les recommandations de l'Union européenne dans le cadre du semestre européen sont explicites sur ces questions. Sous couvert de « charges » qui pèseraient trop lourd et de la recherche d'une plus grande compétitivité, la maîtrise des dépenses de santé et de protection sociale est à l'agenda des réformes dans de nombreux pays en Europe.

Pour les usager-es, la note est salée : augmentation des franchises de tous ordres sur les soins et les médicaments, montée en puissance des dépassements d'honoraires, augmentation des tarifs des complémentaires santé (mutualistes ou assurantielles), reste à charge croissant... alors que l'accessibilité aux soins en termes de distance et de délai est remise en cause dans des régions entières.

Réorganisations et New management

Sur fond de pénurie de professionnel-les, les déserts médicaux se sont développés aussi bien dans les zones rurales et les petites villes que dans les métropoles. Les effets cumulés du *numerus clausus* des étudiant-es en médecine mis en place en 2012 et du départ en retraite des générations le précédant affectent fortement l'accès aux soins, notamment aux soins ambulatoires. Côté hôpital public, la pression budgétaire austéritaire permanente, les effets de la tarification à l'activité et les effets de l'ONDAM (objectif national des dépenses d'assurance maladie), voté tous les ans au Parlement, ont constitué un nœud coulant financier mettant de nombreux établissements en situation d'endettement chronique.

Cette pression, couplée à la pénurie de soignant-es, a servi et sert encore de justification aux « réorganisations » passant par la suppression des lits et les fermetures de services ou d'établissements, comme en témoigne la fermeture des deux tiers des maternités en 25 ans. Une logique exclusivement financière s'est imposée, transformant



D. R.

l'hôpital public en hôpital-entreprise. Les malades sont devenus des clients. Pour les managers des directions, à l'hôpital public, on ne prend plus soin, on vend du soin.

Un management agressif du personnel s'est développé, déstructurant les équipes de soignant-es avec la mise en place de pôles regroupant plusieurs services dans lesquels les personnels sont déplacés en permanence. Le recours aux contractuel-les s'est largement répandu, fragilisant encore davantage le fonctionnement des équipes. Variable selon les établissements, le pourcentage de contractuel-les avoisine les 20 %.

C'est au démantèlement méthodique du service public hospitalier, mis en musique par les Agences Régionales de Santé (ARS), qu'on assiste : regroupements avec la possibilité de mise en place des communautés hospitalières de territoire, groupements hospitaliers de territoire (GHT) ou groupements de coopérations sanitaires de la loi Bachelot HPST votée sous Sarkozy.

Ce qui était possible sous Sarkozy est devenu obligatoire avec la loi Touraine (sous Hollande). Sous prétexte d'élimination des doublons dans le même groupement hospitalier, on assiste alors à un phénomène de concentration des équipements. Petit à petit, les « petits » hôpitaux voient leurs services, notamment de chirurgie et d'obstétrique, déménager vers le gros centre hospitalier⁽¹⁾. Dans de nombreuses régions, un stade critique est ainsi en passe d'être atteint et le Plan Santé prévoyant d'atteindre 5 à 600 « hôpitaux de proximité » en 2022 le dépassera.

Hôpitaux de proximité, une illusion entretenue

Depuis la loi HPST de Roselyne Bachelot, les hôpitaux de proximité ont remplacé les anciens hôpitaux locaux. D'après la Fédération Hospitalière de France (FHF) qui regroupe les hôpitaux publics, ils sont 223 en France. Mais dans les faits, seul le terme a changé et ce changement relève plus de la communication gouvernementale que de la volonté de répondre aux besoins d'accessibilité des populations. D'hôpital, ils n'ont plus que le nom, l'activité d'hospitalisation



ES ET DÉGRADATIONS...



et médicale y étant très réduite.

Dans la réalité, « l'hôpital de proximité » est le plus souvent un EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) qui relève de l'action médico-sociale, une unité de soins de longue durée, éventuellement une unité spécialisée sur les questions neuro-dégénératives, un service de soins de suites et de réadaptation (SSR) ou une petite unité de soins de courte durée à orientation gériatrique. Dans l'hôpital de proximité, pas de maternité, pas de chirurgie, pas ou peu de consultations spécialisées. Pour cela, il faut s'adresser aux centres hospitaliers. En France, aux côtés des 32 CHRU ou CHR (centres hospitaliers régionaux universitaires) et des 86 centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie, ils sont un peu plus de 500 à mettre en œuvre des services diagnostiques et toute la gamme des soins aigus.

Fermeture or not fermeture?

Quand Macron déclare qu'il n'y aura pas de fermetures d'hôpitaux, c'est une entourloupe sémantique qu'il faut dénoncer. La création, prévue par le Plan Santé, de 500 à 600 hôpitaux de proximité en 2022 entraînera de fait le déclasserment de 300 à 350 centres hospitaliers en « hôpital de proximité » avec comme conséquence la disparition de la maternité, du service de chirurgie et de médecine. Mais pour la communication gouvernementale, le mot « hôpital » restera bien sur le panneau à l'entrée!

Les réseaux de cliniques privées lucratives voient ainsi se dégager encore davantage le terrain pour leurs activités commerciales. Comme l'écrit la DRESS dans un rapport de 2018 consacré aux établissements de santé: « en 2016 la rentabilité des cliniques privées

a atteint son plus haut niveau depuis 2006... ». Et ce n'est pas terminé, ces établissements privés seront les principaux bénéficiaires de ce plan de réduction de l'offre de soins de l'hôpital public.

Déserts médicaux

C'est le deuxième grand thème du Plan Santé. Il faut dire que cette question s'est largement développée ces dernières années. Les reportages où l'on évoque la situation du médecin qui part à la retraite sans successeur ou les délais qui s'allongent pour avoir un rendez-vous se sont multipliés. Cette situation concerne aujourd'hui, non seulement les zones rurales, mais aussi certains quartiers ou certaines zones urbaines des grandes métropoles. La mise en place de maisons de santé ou de centres de santé par des municipalités a pu attirer de nouveaux-elles professionnel-les, permettre une meilleure articulation des soins et partiellement répondre aux besoins.

Mais, bientôt 50 ans de pression sur le nombre de médecins formés révèlent leurs effets sur le système de soins ambulatoires sous de nombreux aspects:

- le décalage entre l'augmentation de la population entre 1970 et aujourd'hui (de 50 à 67 millions) et la stagnation du nombre total de médecins ;

- la baisse du nombre de généralistes en activité qui constituent le premier niveau de recours aux soins: en 2018, elle s'élève à 7,5 %, ce qui représente 6460 médecins généralistes en moins (*Atlas de la démographie médicale* publié début 2019 par le Conseil de l'Ordre des médecins) ;

- l'allongement de l'espérance de vie, avec une population de personnes âgées souvent dépendantes en hausse, impliquant l'augmentation de la consommation de soins en rapport avec les pathologies liées à l'âge ;

- l'évolution des pratiques professionnelles, avec par exemple la suppression du système de garde de nuit ;

- l'aspiration des nouvelles générations de professionnel-les à préserver la possibilité d'avoir une vie personnelle et familiale.

Des mesures à l'efficacité douteuse

La communication gouvernementale s'est concentrée sur la suppression du *numerus clausus* des étudiants en médecine, la création d'un nouveau métier d'assistant-e médical-e et le développement de la télé-médecine. Le Plan Santé d'Agnès Buzyn prévoit de supprimer le *numerus clausus* national... pour le remplacer par un système régional sous la houlette des ARS (Agence Régionale de Santé) qui définirait les besoins. Sans aborder la question du principe de liberté d'installation dans le cadre de la médecine libérale, dont on ne parle plus aujourd'hui, on peut avoir des doutes sur les procédures et les critères retenus...

Enfin, les projets de développement de la télé-médecine, présentée comme une possibilité d'amélioration de la situation, auront évidemment des limites liées à la disponibilité des professionnel-les. L'annonce du nouveau métier d'assistant-e médical-e reste à ce jour nébuleuse.

Au total, la défense du droit à la santé et à la protection sociale reste un des enjeux des combats sociaux à venir et à construire. Cela passe par la résistance aux politiques néolibérales à l'œuvre et la lutte pour un système public de santé, hospitalier et ambulatoire structuré sur des centres de santé. ●

BRUNO PERCEBOIS
(MEMBRE DU COLLECTIF NOTRE SANTÉ EN DANGER)

1) Voir le site de la coordination nationale des maternités et hôpitaux de proximité.



INTERVIEW DE MICHÈLE LEFLON

Présidente de la Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité.

► **Les luttes se poursuivent aux urgences, dans des hôpitaux et des maternités (fermetures de lits, de services...). E. Macron a annoncé qu'il n'y aura pas de fermetures d'hôpitaux sans accord du maire. Est-ce une réponse aux mobilisations ?**

E. Macron ne peut rester indifférent aux luttes. Mais, comme avec les *Gilets jaunes*, sa réponse n'a qu'un but visant à détourner l'attention et tromper la population. Pas de fermetures d'hôpitaux ne veut pas dire pas de fermetures de lits ou de services (maternité, SMUR, urgences...). Aucune réponse n'est d'ailleurs plausible sans un desserrement de l'état financier, sans une augmentation de l'ONDAM (objectif national des dépenses d'assurance maladie) voté chaque année par le Parlement dans la Loi de financement de la Sécurité sociale. E. Macron veut moins de Sécurité sociale. Nous devons au contraire nous la réapproprier.

► **Quels seront les impacts de la loi Ma santé 2022 sur le maillage territorial du système public de soins ?**

Ma Santé 2022 prétend répondre à la crise de l'hôpital public par moins d'hôpital et moins de service public ! Moins d'hôpital ! Le projet définit trois types d'hôpitaux : les hôpitaux de proximité, les soins spécialisés (souvent, l'hôpital du chef-lieu) et les soins ultra-spécialisés (les hôpitaux universitaires). Mais la définition de l'hôpital de proximité est le déni de soins de proximité, condition de la sécurité : pas de maternité, pas de chirurgie (sauf exceptions), et des incertitudes sur les urgences. La mise en œuvre entraînerait de nouvelles fermetures de maternités, de chirurgie, d'urgences et de SMUR. À l'autre bout, ce sont aussi des CHU qui sont menacés, des petits de province à ceux de Paris que l'AP-HP veut regrouper. Pour la prise en charge en ville, *Ma Santé 2022* n'apporte que du bricolage en étendant les compétences des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), créées par la loi Touraine. Censées être un espace de coordination, elles ne fonctionnent pas, sauf cas particuliers liés au dévouement de certain-es professionnel-les. Compter sur elles pour une prise en charge globale restera un vœu pieu, contraire à l'idéologie du secteur libéral, et cela ne dégagera pas plus de temps. D'autant que si le projet de loi acte la fin du Numerus Clausus, il n'acte pas la formation de plus de professionnel-les. Aucun moyen nouveau n'est annoncé pour les facultés de médecine. Il n'acte pas non plus de régulation dans l'installation des professionnel-les. C'est moins de service public ! Cette régression fait partie d'un projet global dépassant le cadre de la santé, se traduisant aussi par la loi Dussopt ou la loi Blanquer. Alors que seul le développement d'un service public



PHOTOS : D. R.

de soins de proximité autour des centres de santé pourrait répondre aux besoins, c'est la fragilisation du service public hospitalier qu'organise ce projet de loi, comme avec la suppression du concours de praticien-ne hospitalier-e. Les hôpitaux pourront mieux offrir leur plateau technique aux intérêts privés. La gravité de la crise que traverse l'hôpital n'a pourtant pas besoin de cela. La souffrance engendrée par la mise en avant d'impératifs économiques entraîne déjà trop de départs de professionnel-les, médicaux ou paramédicaux, avec un cercle infernal dont profite le secteur lucratif.

► **Quelles pistes d'actions et dans quel cadre ?**

Le mouvement des *Gilets jaunes* a mis en avant les difficultés d'accès aux services publics et aux soins. Les actions conjointes avec des comités de défense des hôpitaux ont été nombreuses, créant des liens. Les fermetures de maternités, à Creil, Bernay, Le Blanc, ont fait l'objet de grandes luttes, en lien avec les organisations syndicales. D'autres mobilisations ont lieu avec des succès : maintien de lits de médecine à Juvisy, du SMUR à Condom. En Ile-de-France, le 11 mai, des comités de défense des hôpitaux, le collectif Notre Santé en Danger, des syndicalistes de la santé (CGT, SUD, Union syndicale de la psychiatrie) ont échangé, apporté leur soutien aux grèves dans les urgences et décidé de continuer à travailler ensemble. Des parlementaires relaient ces exigences de proximité, de nécessité d'un moratoire sur les fermetures, d'urgence de moyens pour les hôpitaux.

Le 15 juin, les comités se sont mobilisés pour la réouverture des maternités, pour le maintien d'hôpitaux de proximité avec maternité, chirurgie, urgences, pour l'accès aux soins partout ! Contribuer à la convergences de ces luttes, à leur visibilité, au débat sur les solutions, voilà la mission que se donne la Coordination Nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité avec de prochaines étapes à l'automne, autour des maternités de Thann et d'Altkirch, menacées de fermeture au 31 décembre et sur le projet de Loi de financement de la Sécurité sociale 2020 ! ●

PROPOS RECUEILLIS
PAR DENIS THOMAS



RÉFORME DES ÉTUDES MÉDICALES : UN PROGRÈS ?

Si la première année de médecine actuelle a clairement montré ses limites, la réforme annoncée par le gouvernement ne semble pas en mesure d'y remédier à court terme, vu l'organisation et le financement des universités.



La première année commune aux études de santé (PACES) est entrée en vigueur en 2010-2011. Fusionnant les premières années de médecine et pharmacie pré-existantes, c'est une année préparatoire à un concours extrêmement sélectif. Le taux de succès est d'environ 30 % alors que les caractéristiques de la population étudiante (plus de 90 % de bac S avec mention) devraient laisser espérer un taux de succès d'au moins 90 %. Les étudiant-es recalé-es sont obligé-es de se réorienter, en général en cursus de Biologie ou de Psychologie, en intégrant la première année de licence, sauf pour une faible proportion d'entre elles et eux (proches de la barre d'admission) qui peuvent intégrer directement la deuxième année de licence.

Très rapidement, la communauté enseignante a réalisé que la PACES induisait non seulement un gâchis intellectuel, en sélectionnant essentiellement sur les capacités mémorielles sans évaluer les capacités relationnelles, mais aussi un gâchis psychologique dans cette population étudiante qui avait suivi une scolarité plutôt brillante et vivait mal l'échec.

Ce concours avait aussi le défaut de sélectionner une catégorie sociale d'étudiant-es, à savoir ceux qui pouvaient se payer des cours d'accompagnement dispensés par des officines privées (pour une tarification de l'ordre de 6 000 € pour l'année). Les promotions, en particulier de futur-es médecins, sont socialement peu diversifiées. C'est une des raisons qui expliquent le peu d'appétence pour une installation dans des déserts médicaux et un déficit en généralistes, psychiatres et gynécologues qui sont considérés comme des spécialités peu valorisantes.

Face à ce diagnostic largement partagé, y compris par le gouvernement, le but était de faire évoluer la PACES pour :

1) **Remplacer la sélection négative** de l'actuelle PACES par un cursus permettant une spécialisation progressive et des possibilités de réorientation.

2) **Favoriser la réussite des étudiant-es** optant pour les filières de santé, en leur offrant une palette de possibilités de métiers dans le domaine de la santé ayant des interfaces avec les autres disciplines.

3) **Augmenter la diversité du recrutement** en prenant aussi en compte aussi les capacités relationnelles avec les patient-es.

Sans texte officiel paru à ce jour, c'est à partir du rapport Saint-André du 17 décembre 2018 et de l'étude d'impact associée au projet de loi relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé (13 février 2019) que l'on peut tenter d'imaginer les scénarios que les universités doivent bâtir pour une entrée effective en septembre 2020. Il faudra donc construire cette nouvelle offre dans chaque établissement entre juillet 2019 (publication des décrets) et novembre 2019 (information sur la plateforme de Parcoursup). Les universités ont quatre mois pour révolutionner leurs offres de formation en Santé... et aucun moyen n'est annoncé (emplois, crédits, constructions, équipement)!

L'entrée en deuxième année et troisième année des filières santé (médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie) devrait se faire à partir de deux voies :

1) **Le portail santé qui remplace l'année de PACES** et qui est construit sur la base d'une première année de licence. Au maximum, 60 % des étudiant-es de deuxième année devaient provenir de cette filière sur concours. L'admissibilité au concours se ferait sur la base des notes obtenues pendant l'année, pondérées différemment selon le choix de la filière. L'admission aurait lieu après un examen comprenant obligatoirement une partie orale.

2) **Des licences comprenant une unité d'enseignement en santé (mineure santé)** Après l'obtention d'une année L1, L2 ou L3, il serait possible d'être autorisé à passer un concours d'entrée en deuxième ou troisième année des études en santé.

Les étudiants du portail santé qui n'intègrent pas une filière santé mais qui ont validé l'ensemble des unités d'enseignement, peuvent continuer dans d'autres licences en L2, ce qui leur donnera aussi une deuxième chance, via la deuxième voie, d'intégrer les filières santé.

Le numerus clausus est donc remplacé par une gestion locale des flux par filière. Ces flux vont dépendre de la capacité d'encadrement des étudiant-es pendant le deuxième cycle des études santé (4^{ème} et 5^{ème} année), découlant des moyens dont disposeront les établissements. Il n'est donc pas certain que cela permettra de former plus de médecins à l'avenir.

Nous savons que les universités qui ont procédé à des expérimentations s'approchant de ce mécanisme ont mis environ 2 ans pour construire les passerelles entre formations dans les différentes composantes impliquées (par exemple sans être exhaustif, biologie, droit, sociologie, économie gestion, psychologie,...).

Pour la plupart des universités, dans l'immédiat, la nouvelle offre de formation ne pourra être qu'une réutilisation des anciennes structures. Il est peu probable que le gâchis intellectuel de la PACES soit aboli. Au mieux, on peut espérer une amélioration progressive du système de formation qui va sacrifier encore quelques générations d'étudiant-es. ●

JACQUES HAIECH (SNESUP-FSU)



PSYCHIATRIE : DESTRUCTION ACCÉLÉRÉE

Il y a une façon économiste de poser le problème de la psychiatrie : son coût. Un-e Français-e sur trois souffrira de troubles mentaux au cours de sa vie. En 2016, les maladies psychiatriques et les traitements chroniques par psychotropes ont coûté 23 milliards d'euros soit 14 % des dépenses de santé. La psychiatrie est donc aussi un marché.

Pour la rapporteure (LREM) d'une mission parlementaire en cours, Martine Wonner, « le financement de la psychiatrie hospitalière a besoin d'une réforme substantielle » et elle ajoute dans la même phrase : « tant dans le secteur public que dans le secteur privé ». Ce qui est une excellente nouvelle pour les cliniques privées et leurs regroupements : quand des néolibéraux mettent sur le même plan les services publics et des cliniques « complémentaires », c'est toujours pour ruiner les premiers et enrichir les seconds.

Elle annonce aussi vouloir « permettre le développement d'une expertise spécialisée en psychiatrie, sans toutefois renoncer à l'objectif d'une offre de premier recours réactive et accessible à toutes et tous, sur l'ensemble des territoires ». Or, cette « offre de premier recours sur tout le territoire » existe ou plutôt existait, elle fut démolie par les politiques successives de santé, on l'appelait « politique de secteur ». C'était la déclinaison du service public dans le domaine de la psychiatrie publique. À l'inverse, ici, seront valorisées une myriade d'« expertises » forcément spécialisées au détriment de toute conception globale et sociale du soin psychiatrique. Soit une destruction accélérée du service public ici comme ailleurs. Voici leur projet. Passons à nos combats.

Ces derniers mois, les mouvements dans les services psychiatriques se sont succédés. Les soignant-es en lutte de l'hôpital du Rouvray ont organisé une grève en mars 2018, puis une grève de la faim en juin 2018. Ils/elles ont mis leur vie en jeu pour parvenir à être écouté-es par les hiérarchies ! Depuis, la visibilité des luttes dans les hôpitaux psychiatriques a notablement augmenté. Elles se multiplient, mais sans coordination. Ce que les soignant-es dénoncent, c'est la maltraitance institutionnelle, un management destructeur consciemment organisé, les pratiques professionnelles standardisées, donc déshumanisantes, insupportables dans les services de soins. Sans oublier le recours massif aux CDD courts, et le turn-over croissant des professionnel-les, qui détruisent la cohésion des équipes.

Un appel a été lancé en janvier, en lien avec ces équipes en lutte, « Printemps de la psychiatrie ». Il associe des soignant-es, des patient-es et des familles pour dénoncer cette psychiatrie et ses dérives, initiées depuis une décennie.

Retour dans le passé : Sarkozy, à l'hôpital d'Antony, en décembre 2008, affirma que le cœur de métier des psy était d'enfermer les humains que lui diagnostiquait comme fous-donc-dangereux. Il imposa un élan sécuritaire - jamais brisé ensuite - au management des institutions psychiatriques.



PHOTO : FRANCE BLEU

Au début de cette année, la Contrôleuse générale des lieux de privation de libertés, Adeline Hazan, a fait paraître son rapport qui dénonce notamment le recours à l'isolement et à la contention, en augmentation constante. Cette violence institutionnelle est régulièrement condamnée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Et ce contrôle social s'accroît : les patient-es en souffrance psychique font déjà l'objet d'un fichage (*HoPsyWeb*). Puis, par un décret de mai 2019, un croisement du fichier des fichés « S » (FSPRT) et du du fichier « *HoPsyWeb* » est organisé. C'est un nouvel amalgame entre terrorisme et troubles psychiques.

Par ailleurs, la Secrétaire d'État au handicap a affirmé, le 1^{er} avril 2019, sa volonté « de ne plus placer les enfants autistes devant un psychiatre », en dénonçant une « prise en charge inadéquate dans les hôpitaux psychiatriques où ils n'ont rien à faire ».

Il a fallu rappeler que la psychiatrie hospitalière a de tout temps été celle qui accueillait ces enfants et adultes dont personne ne voulait. Que les pédopsychiatres ne réclament aucun monopole, mais mettent en place des partenariats avec les familles et tentent de mettre en place pour chaque enfant un travail multidisciplinaire avec des éducateur-trices, des infirmier-es, des psychologues, etc. Ainsi, une Secrétaire d'État, dans ce gouvernement comme dans les deux précédents, sous couvert d'approximation, peut attaquer un service public et appeler à sa destruction.

Quant à nous, nous affirmons que les troubles mentaux ne sont pas une « maladie comme une autre » et défendons une psychiatrie émancipatrice du sujet et respectueuse des libertés des patient-es. C'est le minimum pour tenter d'être vraiment soignant-es malgré une ambiance délétère. ●

PASCAL BOISSEL
(UNION SYNDICALE DE LA PSYCHIATRIE)



SANTÉ AU TRAVAIL : LA FONCTION PUBLIQUE DANS LE VISEUR

« Un enseignant malade est un mauvais enseignant ». Cet adage pourrait sous-tendre l'approche traditionnelle de la santé au travail dans l'enseignement. La construction de la Fonction publique associe culture de métier forte, autonomie de jugement du/de la fonctionnaire et statut de la Fonction publique garantissant cette autonomie. Pas de place ici pour la responsabilité de l'État-employeur, ni pour une politique de prévention des risques professionnels.

Trois acteurs sont mobilisés dans tout système de prévention. L'État s'est affirmé dès le XIX^e siècle comme garant de la santé des travailleuses et travailleurs à travers un ensemble de règles qui s'imposent à l'employeur, l'inspection du travail en constitue le bras armé. Second acteur, l'employeur devient responsable de la santé au travail, investi d'une obligation générale de sécurité qui n'a cessé de se renforcer. Enfin, l'intervention des salarié-es et de leurs syndicats affirme que le meilleur préventeur du travail est celui qui le fait. Cette énumération montre le retard criant de la Fonction publique dans ces trois domaines: l'inspection du travail n'intervient pas pour la Fonction publique sauf exception, la figure de l'employeur est fragilisée par l'autonomie du/de la fonctionnaire, les CHSCT viennent tout juste d'apparaître et sont déjà menacés. La médecine du travail, dont la mission est de préserver la santé des travailleurs-euses, est à l'image de ce retard.

Autre grand acteur de la prévention, la Sécurité sociale et son corps d'ingénieur-es de sécurité interviennent dans les entreprises avec un réel pouvoir de coercition, notamment à travers l'attribution financière du coût réel des accidents du travail à chaque entreprise. Las, l'État s'affirme comme son propre assureur. Le mouvement mutualiste a été absent de la santé au travail, à l'image de la MGEN. Les statuts de cette mutuelle fixent pour objet à cette mutuelle de « prévenir les risques sociaux liés à la personne », omettant les risques professionnels.

Bref, tout est à construire, à l'image de ce que font les militant-es des CHSCT depuis plusieurs années.

Des rapports gouvernementaux porteurs de danger

Loin de nous donc l'idée de défendre le système actuel. L'annonce que le gouvernement s'en empare suscite cependant quelques craintes. Charlotte Lecocq, missionnée dans ce but, est justement



l'auteure d'un premier rapport refondant le système de prévention des risques pour le privé: fusion des services de santé interentreprises avec l'Anact et les services de prévention de la Sécurité sociale (voire avec une partie des inspecteurs et inspectrices du travail), intervention centrée sur le conseil aux entreprises plutôt que la coercition.⁽¹⁾

La reproduction de telles recettes dans la Fonction publique comporte plusieurs dangers.

La responsabilisation des chef-fes de service comme de véritables petits chef-fes d'entreprise sonnerait le glas du statut de la Fonction publique. Être responsable du travail de ses subordonné-es, c'est pouvoir aussi en contrôler le contenu (y compris pédagogique), pouvoir sanctionner, licencier, recruter.

Elle pourrait annoncer une médecine du travail au rabais, sans pouvoir d'intervention, aux faibles effectifs.

Figure aussi parmi les (mauvaises) intentions la volonté d'accompagner une restructuration de la Fonction publique avec son lot de mise en souffrance des agent-es, comme le montre le procès France Télécom. La mise en place d'une officine liée à la MGEN annonce ce projet: « Fusion, réorganisation, nouveaux services, évolutions des modalités de travail... Pour mieux accompagner les transformations dans la Fonction publique et anticiper leurs effets sur les conditions de travail. »⁽²⁾

L'enjeu de la santé au travail demande au contraire des mesures volontaristes. Le renforcement des CHSCT, pas encore matures, devrait être inscrit dans les priorités syndicales. Une inspection du travail indépendante est nécessaire. La mise en place de services de prévention de proximité dotés de moyens est essentielle. L'extension de la médecine du travail s'impose.

Mais ceci n'existera que si la santé au travail dans la Fonction publique devient un enjeu de mobilisation sociale. Celle-ci devrait inscrire le sens du travail dans un service public inséré dans les enjeux de société. Une telle mobilisation devra aussi intégrer la défense des salarié-es précaires et non titulaires de la Fonction publique comme un objectif prioritaire. ●

LOUIS-MARIE BARNIER,
SYNDICALISTE SOCIOLOGUE DU TRAVAIL

1) Voir Barnier L.-M., Carré A., Reggui S. (2018), « Santé au travail: pas de prévention sans coercition », Premières réactions au Rapport Lecocq. », Les Possibles – Conseil scientifique Attac, N° 18.

2) <https://www.santetravail-fp.fr>



Retour d'Iran...

PHOTOS: D. R.

Réalisé durant ce mois d'avril, ce fut un voyage fascinant, un choc sensoriel et émotionnel : couleurs, senteurs, musiques... L'Iran recèle des trésors naturels et culturels : un patrimoine historique et archéologique extraordinaire, des paysages incroyables entre montagnes, déserts, mers. Et le plus marquant, c'est sans doute la « rencontre des gens », un peuple extraordinairement attachant. Leur gentillesse et leur générosité peuvent même être déconcertantes. Dans la rue, il arrive souvent d'être interpellé par des Iranien-nes, ne comprenant pas la vision qui est donnée de leur pays et plus précisément des Iranien-nes eux-mêmes, en Occident.

Après quarante ans de mise à l'écart, d'embargo international, de guerres et de menaces impérialistes, les Iranien-nes ne se résignent pas à être désigné-es comme les méchants, et à rester à l'écart du monde.

Un voyage reste un voyage et comprendre ce pays, plein de paradoxes, de contrastes demande plus qu'une vision « touristique ».

Tout fonctionne !

Ainsi, ce qu'on voit, en voyage, c'est un pays développé, des routes en bon état, l'eau potable partout, des trains et des gares parfaites, un service hôtelier, et des sites historiques très accueillants.

Les 85 millions d'habitant-es (sur un territoire de trois fois la France) vivent essentiellement dans les grandes villes : 8 millions d'habitant-es à Téhéran, sept autres villes concentrent plus d'un million d'habitant-es.

Dans les campagnes, on voit peu de mécanisation et une importante main-d'œuvre au travail.

Certes, le parc automobile est un peu hétéroclite et on continue de voir des familles à quatre personnes sur une vieille

moto, sans casques.

Ce qu'on ne voit pas, c'est la pauvreté et les « forces de l'ordre ». Mais on sait que c'est une société profondément inégalitaire et qui connaît une grave crise économique, on sait que c'est un régime arbitraire, que celles et ceux qui résistent – syndicalistes, étudiant-es, avocat-es, femmes – subissent une lourde répression.

Embargo américain, tensions, sanctions

Peu importe que l'Iran ait tenu ses engagements – selon les inspecteurs de l'ONU – sur l'accord nucléaire iranien multinationnel de 2015, l'administration Trump a imposé un blocus financier et énergétique mondial à toutes les formes de commerce avec l'Iran, du pétrole et du gaz aux exportations de fer, d'acier, d'aluminium et de cuivre.

Ce blocus est accompagné de mesures punitives supplémentaires ayant vocation à être « les plus dures de l'histoire ». Elles affectent lourdement l'économie iranienne et rendent quasiment impossible toute relation commerciale avec d'autres pays. Les Européens respectent docilement les

sanctions bancaires et pétrolières/gazières américaines et se sont montrés jusqu'ici incapables de permettre à l'Iran de bénéficier des avantages économiques lui ayant été promis en 2015. Le mécanisme de troc, qu'ils ont lancé en janvier pour que Téhéran puisse continuer à commercer avec l'Europe, en contournant les sanctions américaines, n'a encore permis aucune transaction.

La Chine, elle, continue d'acheter ses 650000 barils par jour et pourrait même en acheter davantage. De nombreuses entreprises chinoises font le commerce de technologies et de services industriels. Le Pakistan, l'Irak et la Turquie continuent plus ou moins d'acheter du brut léger iranien de haute qualité par tous les moyens de paiement et de transport disponibles, officiels ou non.

Comme l'asphyxie économique ne suffit pas, Trump menace d'une guerre ouverte et cherche à pousser à la faute le régime iranien.

Ces sanctions ont aussi pour effet de réduire les conflits internes de la République Islamique (Rohani versus Gardiens de la Révolution). L'objectif initial de l'équipe Rohani, avec l'accord de 2015, était de s'ouvrir au commerce occidental et de réduire quelque peu le pouvoir des Gardiens de la Révolution qui contrôlent de vastes secteurs de l'économie iranienne.

Nationalisme et islamisme

Depuis la révolution de 1979, nationalisme, islamisme, ouverture n'ont cessé d'évoluer, de se concurrencer, de se combiner. La guerre Iran/Irak a eu des conséquences économiques et humaines

dévastatrices et cela reste présent dans toute une partie de la population. La guerre a renforcé l'imbrication du nationalisme et de l'islamisme. Les Gardiens de la Révolution et les miliciens (*bassidji*) sont présentés comme les héros de la patrie. Leurs portraits sont présents à l'entrée de chaque village ou quartier. Les anciens combattant-es de la guerre contre l'Irak, qui détiennent aujourd'hui le pouvoir et contrôlent les administrations, entretiennent le souvenir de la guerre.

Les inondations

En mars, l'Iran a subi de fortes inondations. La construction irraisonnée de routes sur les zones inondables et les lits des rivières a causé d'importantes pertes humaines et matérielles. Ces inondations peuvent être attribuées, entre autres, à la mauvaise gestion de l'urbanisme par le gouvernement et à la corruption du régime (comme la déforestation et l'exploitation généralisée des forêts et des mines au profit des Pasdaran, de leurs entreprises, ainsi que de hauts responsables). Le pouvoir a construit des barrages sans étudier les conséquences et sans prendre en compte l'environnement et les spécificités naturelles et géologiques. Mais, en avril, les voyageur-euses que nous fûmes n'ont rien vu, pas même dans une ville comme Shiraz, pourtant fortement touchée.

Crise économique

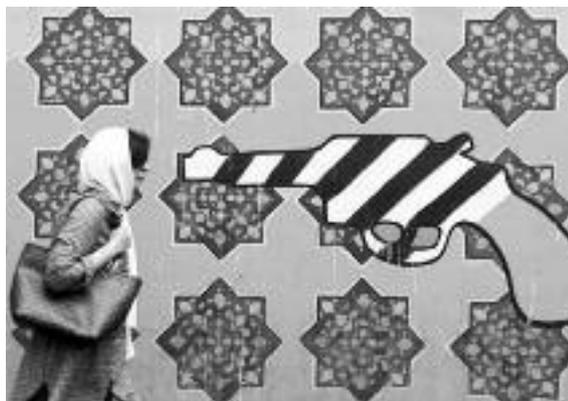
La conjugaison entre l'application d'une politique d'austérité, la corruption d'une bourgeoisie commerçante et rentière et les sanctions américaines enfonce l'économie iranienne dans une crise structurelle profonde qui, en 2019, a atteint son niveau le plus important. Au cours de 40 ans de régime islamique, le taux d'inflation annuel n'a jamais été en dessous de 10 %. Et en 2018, ce taux était déjà supérieur à 30 %. Aujourd'hui, il tourne autour de 40 %.

L'Iran, deuxième pays producteur de gaz naturel et quatrième pour ses réserves de pétrole, a une économie qui combine de fortes participations de l'État dans le pétrole et les grandes entreprises (industrie lourde, biens de consommation...), un système de planification quinquennale et une agriculture villageoise et des petits commerces. L'État complète son contrôle de l'économie par les subventions accordées sur les biens de première nécessité,

l'essence et les services publics. La part de l'économie informelle reste assez importante. Avec un PIB de 990 milliards de dollars (PPA, 2011), l'Iran se place au deuxième rang de la région (derrière la Turquie).

Malgré ces immenses ressources financières, la politique économique de la République islamique n'a pas permis de mettre en place une véritable politique de développement industriel. L'Iran reste un pays producteur de matières premières, très dépendant de la production et de l'exportation du pétrole.

L'Iran reste un pays fortement inégalitaire et les inégalités ne cessent de s'accroître. En prenant en compte le seuil de pauvreté et le salaire minimum en Iran, plus de 40 % des salarié-es iranien-nes sont pauvres et le chômage a considérablement augmenté.



Les Iranien-nes sont fier-es de leur pays et de leur culture mais beaucoup aspirent à partir! Bien sûr, une grande partie de la population, laissée pour compte à l'époque du Chah, a vu sa situation s'améliorer. Dans ce pays où 70 % de la population a moins de 35 ans, une jeunesse des plus éduquées, parlant anglais, bercée par les chaînes satellites (avec 30 millions d'internautes, l'Iran est l'un des pays les plus connectés du Moyen-Orient), on sent une pression énorme pour le changement. La place des femmes, la montée des jeunes générations

et le niveau élevé d'instruction ont d'ailleurs profondément transformé le pays, devenu paradoxalement l'un des plus sécularisés de la région. Si l'islam institutionnel est très visible et répressif, il doit s'adapter aux exigences d'une société moderne au-delà des seules élites. Tout cela est bien sûr sujet à variations entre la capitale, les villes de province ou les campagnes reculées. L'un des sports nationaux semble être la transgression de tous les divers interdits. Les Iranien-nes « jouent » avec ce système de plus en plus en décalage avec une partie de la société. Nous avons rencontré une scène artistique : théâtre, musique, peinture, riche, moderne, « occidentalisée » et qui semble totalement libre, contournant les interdits, mais pourtant sur ce terrain de la création, l'arbitraire est aussi de mise et ce qui peut se créer, exister un jour peut être sujet à une répression le lendemain.

La revalorisation sociale des femmes par l'éducation universitaire (elles représentent plus de 60 % des étudiants), leur place dans le monde du travail, tendent à transformer les structures de la société iranienne, même si les assignations, les règles, les interdits à leur rencontre restent prégnants. Certes, on est loin de l'Afghanistan ou même de l'Arabie Saoudite, monarchie arabe dite modérée où elles n'ont pas le droit de travailler ou même de conduire une voiture, contrairement à l'Iran où les femmes n'ont jamais été privées de ces droits, même au plus fort de la Révolution.

Régulièrement, les luttes sociales et démocratiques occupent le devant de la scène. Régulièrement, les femmes, la jeunesse, les travailleurs et les minorités nationales s'affrontent courageusement à la violence de l'État. S'il faut refuser les préjugés, la diabolisation, les diktats occidentaux, et surtout les sanctions et menaces de guerre qui ne font qu'aggraver la situation, dans le même temps, il faut dénoncer l'odieuse répression et soutenir la population qui se bat pour ses droits. ●

SOPHIE ZAFARI

La victoire du Front sandiniste fait naître un immense espoir. Mais au moment où l'impérialisme américain reprend l'offensive, les obstacles vont s'accumuler contre l'expérience sandiniste et ses succès, jusqu'à sa défaite, d'abord électorale, puis la dégénérescence du FSLN lui-même.

Arrivé au pouvoir en juillet 1979, le Front Sandiniste de Libération Nationale (FSLN) se trouve à la tête d'un pays ravagé par l'impérialisme nord-américain et la sanglante dictature des Somoza à son service. Comment construire la société socialiste et démocratique à laquelle ils aspirent dans un État arriéré économiquement et sans heurter de plein fouet la logique prédatrice exercée depuis des décennies par les États-Unis? Alors que le modèle soviétique bureaucraté entrainait en phase terminale et que le monde basculait dans le néolibéralisme, le Nicaragua sandiniste fut un défi jeté à la face des capitalistes en même temps qu'un exemple vivant pour les peuples de la possibilité d'une autre voie. 40 ans plus tard, cet espoir vit encore.

Quelle voie vers le socialisme?

Puisant soutien et inspiration dans le processus révolutionnaire cubain, les dirigeants du FSLN décident dans un premier temps de ménager la petite et moyenne bourgeoisie ainsi que l'Église catholique très puissante. La junte de reconstruction nationale qui dirige désormais le Nicaragua, et où les sandinistes gouvernent avec des personnalités n'appartenant pas à leur mouvement, s'attelle aux urgences immédiates: relever un pays meurtri par des années de guerre civile et où infrastructures sociales et éducatives font largement défaut. Le somozisme a laissé derrière lui un peuple en haillons. Plus d'un-e Nicaraguayen-ne sur deux est illettré-e, l'espérance de vie



Il y a 40 ans : le Nicaragua



moyenne dépasse à peine les 50 ans. Les terres sont concentrées entre les mains d'une infime minorité de latifundiaires. Un vaste plan d'alphabétisation est lancé par le gouvernement qui décide également de construire, avec l'aide de Cuba, des centres de soins gratuits dans tout le pays. Les grands domaines des Somoza et des clans oligarchiques sont confisqués et redistribués aux paysans pauvres. Marquant sa volonté de retrouver une souveraineté pleine et entière sur ses ressources, le nouveau pouvoir sandiniste nationalise les banques et les mines de cuivre, de zinc, de plomb et d'or. La vague internationaliste de soutien au FSLN s'amplifie. Militant-es et artistes apportent leur soutien au processus démocratique en cours. Le groupe britannique *The Clash* intitule un de ses albums *Sandinista* et beaucoup tournent leur regard vers ce petit pays, qui unit dans une même espérance socialisme et liberté. Une nouvelle constitution légalisant les journaux et partis d'opposition est votée, aucun dirigeant de l'ancien régime n'est fusillé et l'UNESCO salue bientôt les résultats probants des premières campagnes d'alphabétisation.

La sale guerre des « Contras »

Malgré ses efforts pour ne pas être immédiatement assimilé au bloc communiste, le Nicaragua ne peut échapper à la logique de guerre froide. Reagan qui arrive

au pouvoir aux États-Unis en novembre 1980 ne peut tolérer que se développe dans « sa » zone d'influence une quelconque expérience de socialisme démocratique. Il ne reconnaîtra jamais la légitimité du régime sandiniste. Usant de méthodes de déstabilisation qui ont eu cours contre Cuba ou le Chili d'Allende, la CIA américaine et ses alliés argentins arment, financent et entraînent les opposants au sandinisme, rassemblés sous la funeste appellation de « *Contras* ». Une guérilla permanente débute contre le gouvernement. Elle fera plus de 30 000 morts. Recourant au trafic de drogue pour se financer et au meurtre politique cette organisation fait régner la terreur dans le Nord du pays. La propagande visant à faire des Sandinistes de violent-es marxistes athées est permanente et trouve des échos dans la presse de droite mondiale. Les « *Contras* » ont leur base chez les propriétaires terriens expropriés, les gradés du régime somoziste mais aussi chez des pay-

et la révolution sandiniste (2/2)



PHOTOS: D. R.

sans qui refusent le service national obligatoire, instauré pour défendre la révolution. Certains peuples indiens, opposés à la collectivisation des terres, se joignent aussi au mouvement contre-révolutionnaire. Le Nicaragua est placé sous embargo en 1985 et asphyxié économiquement. L'URSS et Cuba lui apportent un appui militaire, logistique et financier essentiel mais le peuple souffre des privations du blocus économique et des violences incessantes des « *Contras* ». La guerre déborde même au Honduras, où les contre-révolutionnaires ont leur base arrière. Des troupes américaines doivent y intervenir en mars 1988 pour mettre en échec une offensive sandiniste. La vague anti-sandiniste provient aussi de la hiérarchie catholique et notamment du Vatican. En visite au Nicaragua en 1983, Jean-Paul II fustige publiquement le prêtre Ernesto Cardenal, défenseur de la théologie de la Libération, poète et ministre de la culture. Le pape désavoue tous les religieux engagés dans la dynamique révolutionnaire.

Des contradictions internes

À cette offensive en règle de l'impérialisme contre la révolution s'ajoutent des contradictions et divisions internes au mouvement sandiniste. Déjà évidentes avant la victoire contre Somoza, les différentes lignes qui cohabitaient au sein du FSLN se retrouvent dans le gouvernement. En 1984, Daniel Ortega, ex-chef de file de la tendance dite « *Terceristas* », est élu président du Nicaragua. Sa ligne politique oscille entre l'intransigeance d'un Tomas Borge, ministre de l'Intérieur et favorable à une radicalisation du processus en cours, et un pragmatisme qui, inspiré de l'ancienne tendance ouvrière, veut freiner la dynamique populaire pour garder l'appui de certains secteurs bourgeois. La ligne n'est jamais véritablement tranchée et ces oscillations, qui rappellent les débats de la révolution chilienne, n'aident pas les masses à s'engager dans le

soutien au régime en place. Dans un pays qui ne compte qu'une classe ouvrière numériquement faible et encore peu organisée dans les entreprises, la base sociale pour mener à bien un projet socialiste et révolutionnaire est étroite. Fruit du rejet de la corruption endémique du régime somoziste, le FSLN au pouvoir, notamment plusieurs de ses cadres intermédiaires, sombre parfois aussi dans de douteuses pratiques clientélistes. Elles l'éloignent du peuple dont il se voulait pourtant l'incorruptible défenseur. L'isolement économique et les offensives impérialistes, que l'ONU condamne cependant à plusieurs reprises, la perte de soutien progressif des classes populaires épuisées par des décennies de guerre entament gravement la substance du processus sandiniste. Acculé, le président Ortega convoque en février 1990 des élections présidentielles. Malgré leur défaite militaire, les « *Contras* » n'ont pas désarmé et se recyclent politiquement dans l'opposition de droite qui trouve en Violetta Chamoro une candidate idéale. Soutenue par tous les adversaires du FSLN, dont le Parti communiste nicaraguayen, cette ancienne opposante au régime de Somoza, est élue présidente avec 58 % des suffrages. Sa coalition remportant également les élections législatives, l'expérience sandiniste prend fin, dans la défaite.



T. Borge.

Quel bilan du sandinisme ?

Onze années de gouvernement sandiniste ont sorti des milliers de Nicaraguayen-es de la misère sociale et culturelle, fait massivement reculer illettrisme et engagé une réforme agraire atténuant les inégalités abyssales dans la répartition des richesses. Au-delà des obstacles terribles mis sur le chemin du FSLN par l'impérialisme, ses dirigeant-es ont également commis des

erreurs. Sous estimant l'immense aspiration démocratique, leur hésitation à convoquer une Assemblée constituante dans la foulée de leur victoire de 1979 leur a certainement coûté cher, tout comme la relégation de la question indigène et l'impossibilité de s'appuyer sur une classe ouvrière et paysanne organisée et mobilisée. L'urgence de faire face aux menaces pesant immédiatement sur le sort de la jeune révolution dans un monde en pleine recomposition géopolitique n'a pas non plus facilité la tâche du FSLN au pouvoir. Redevenu Président en 2006, après deux tentatives infructueuses, Daniel Ortega a rompu avec ce passé glorieux en nouant une alliance privilégiée avec la hiérarchie de l'Église, qui avait violemment combattu les prêtres rebelles dans les années 80, ainsi qu'avec une fraction du patronat qui n'assimile plus l'ancien guérillero à un adversaire de classe. Ortega s'accroche au pouvoir et à ses privilèges comme l'autocrate Somoza qu'il combattait jadis. Tomas Borge, mort en 2012, avait rompu depuis longtemps avec ce FSLN reniant ses racines marxistes tout comme

le prêtre Cardenal qui, désormais âgé de 95 ans, fustige le renégat Ortega de toute sa verve lyrique et poétique. Il reste de la révolution de 1979 une promesse, l'espoir fou de voir émerger un socialisme régénéré, populaire, écologiste. Envers et contre tous, optimiste pour l'avenir, Tomas Borge ne déclarait-il pas : « *L'impérialisme (...) croit avoir gagné. Il ne sait*

pas que la chute du mur de Berlin et des pays de l'Est, au lieu de représenter une victoire, constituera, à terme, sa perte. La chute du mur de Berlin constitue le début de la destruction de l'impérialisme, même si cela semble une folie aujourd'hui. La première pierre du capitalisme est tombée avec le mur de Berlin ». ●

JULIEN GUÉRIN

À LIRE : Ernesto CARDENAL, *Mémoires, Tome 2 (Les îles étrangères) et tome 3 (Révolution perdue)*, L'Harmattan 2004 et 2006 ou Tomas Borge, *La patiente impatience*, La Brèche, 1990.

À VOIR : Le film de T. Deronne sur Carlos FONSECA, *Carlos, l'aube n'est plus une tentation*, 2012.

(<https://www.youtube.com/watch?v=7uCxTYdteLM>)

Le soleil noir du jazz dans l'actualité

Le temps de l'été, temps de vacance, temps caoutchouteux des horloges chères à Salvador Dali, temps de sieste. Le temps aussi de se ressourcer, de regarder autour de soi, de prendre du champ, de danser.

Les festivals tendent leurs bras tentaculaires pour retenir la culture inexistante le reste de l'année. Il faut en profiter tout en s'interrogeant sur la marchandisation de la culture qui s'ouvre de plus en plus aux sponsors privés, faute de subventions publiques. Le monde s'organise autour des privatisations.

Les « grands » festivals – Vienne, Marciac – ne brillent pas cette année par leur originalité, au moins dans le programme officiel. Il reste l'officieux, le off, pour permettre les découvertes. À Marciac, sur la place de l'Hôtel de Ville, les groupes proposés réservent des surprises. Et c'est gratuit.

« Jazz à Junas », pour sa 26^{ème} édition, réussit à se différencier en proposant « Voyage en Orient » (du 16 au 20 juillet), mélangeant avec délices musicien-nes arabes et israélien-nes. Le jazz se trouve une nouvelle jeunesse. La flûtiste Naïssam Jalal dont il faut écouter le double album – Les couleurs du son – « Quest of the Invisible », souvenirs des guerres qui secouent le Moyen-Orient, le bassiste Avishai Cohen et son trio, l'oud de Ihab Radwan en compagnie du saxophoniste occitan Pierre Diaz, Rabi Abou-Khalil, les deux Avital, Omer et Avi... seront de cette fête de dépassement des conflits, de la fraternité musicale.

La Drôme, qu'il faut visiter aussi pour ses paysages, propose deux festivals : « Crest Jazz Vocal » 44^{ème} édition (26 juillet – 3 août) et « Parfum de jazz » (11 au 24 août). Le premier verra défiler Daniel Zimmerman, tromboniste un peu perdu de vue, Anne Pacéo, David Linx, Elina Duni, Thomas Dutronc entre autres. Comme d'habitude le concours de jazz vocal et des conférences, cette année la West Coast, de Nicolas



Béniès, du mardi au samedi. Le second se veut résolument féministe avec Sophie Alour, saxophoniste, Sarah McKenzie, Cécile McLorin Salvant, décevante à Coutances...

Pas très loin, faites un tour à « Mens alors », en Isère, du 6 au 10 août aussi pour découvrir ce lieu jusque là à l'abri des touristes. À Uzeste tout autant... Si, du côté du 20 septembre, vous en avez encore la possibilité, arrêtez-vous à Colmar ou dans l'Orne pour des programmations éclectiques.

Les festivals de jazz sont légions. Notre confrère « Jazz Magazine » de juin en propose une sélection – il n'est jamais de « guide complet » – qui chamboule la vision en fonction de leur nombre. Toutes les régions, presque tous les départements, ont un festival de jazz. Des bénévoles passionnés y participent. Sans eux, sans elles, rien ne serait possible. Si, sur votre chemin, vous trouvez Michel Edelin, Stéphane Kérecki, Julie Saury (Jazz au Touquet)... Arrêtez-vous !

Il faut entrer dans tous ces festivals, souvent préparés avec amour et fonction des sommes mises à disposition. Des surprises sont vraisemblables. Un moment convivial qu'il ne faut pas refuser. Regardez autour de vous, la musique du diable vous y attend. ●

NICOLAS BÉNIÈS

MUSIQUE IMPROVISÉE

Le guitariste anglais Derek Bailey (1930-2005) a été l'un des pionniers de la branche nouvelle dite « improvisation libre ». Son importance est telle que, dès 1966, il a changé la donne et brouillé les frontières entre jazz - influence qu'il revendique -, et musiques symphoniques. Anton Webern a été l'une de ses influences, ainsi que John Cage pour ne citer que quelques-unes des figures peuplant son univers. Une musique liée à sa vie, à ses expériences, à sa pratique, un terme qu'il affectionne pour décrire sa manière d'être et de faire de la musique. Il a, au sens propre, révolutionné l'art de la guitare. Il a aussi multiplié les rencontres avec ses pairs, Evan Parker, Paul Rutherford mais aussi Anthony Braxton, Steve Lacy, John Zorn et beaucoup d'autres. Il écrira, pour indiquer une voie et non pour donner l'exemple ou des conseils, *L'improvi-*

sation, sa nature, sa pratique dans la musique, sorte de vade-mecum personnel de musicien. Jean-Marc Montera, lui-même guitariste, offre, dans cet essai musicologique, une grille de lecture des travaux enregistrés du guitariste.

Le chapitre clé de ce livre présente des ouvrages presque pris au hasard d'une discographie nombreuse via notamment le label fondé par Bailey, *Incus*, qui lui permettait la liberté nécessaire, vitale.

Le reste de ce livre manque un peu de recul. J'aurais aimé un peu plus de réflexion sur le concept d'improvisation libre. Dans *De Motu*, publié chez le même éditeur *Lenka Lente*,



Evan Parker risquait le terme de « instant composing » plutôt que « improvisation » pour qualifier la musique en train de se faire. L'improvisation suppose des prérequis. Montera, dans la partie qu'il consacre à la rencontre Bailey/Braxton dit que Braxton avait fixé des règles, certes pour les transgresser mais des règles.

Un livre important pour attirer l'attention sur le guitariste qui a joué un rôle clé dans ces années 1970-80, années de flammes, de rages, de colères et d'humanité. ●

NICOLAS BÉNIÈS

➤ *Derek Bailey*, Jean-Marie Montera, Lenka Lente, 13 €.

UN AUTEUR LAISSÉ POUR COMPTE, MAIS QUI COMPTE

William R. Burnett, né à Springfield (Ohio), en 1899, a eu le choc de sa vie en arrivant à Chicago. La deuxième grande ville des États-Unis, la porte du Midwest, industrielle et corrompue, capitale de l'architecture mais aussi de la pègre dans les années 1920 – il arrive en 1927 -, années de la prohibition et d'Al Capone. Le 18^{ème} amendement de la Constitution américaine interdisait de servir des boissons alcoolisées. Le mauvais alcool, *Moonshine* tel était son nom, proliférait, les fortunes aussi. Burnett, fort des travaux de l'école de sociologie de Chicago, mit en scène la ville qui façonne les habitants et les formes d'intégration de ces populations rejetées, juive et italienne en particulier. Il écrivit : « *je me sentais écrasé par sa taille, son grouillement, sa saleté, sa turbulence, sa vitalité frénétique.* » Et c'est encore la sensation qu'elle donne, sans oublier – et notre auteur ne l'oublie pas – le jazz.

Les grandes encyclopédies du polar, du roman noir oublient volontiers Burnett, versatile s'il en fut. Il a écrit des westerns comme de la littérature, tout en devenant scénariste pour Hollywood. John Huston ou Howard Hawks ont porté à l'écran ses romans comme *Asphalt Jungle* ou *High Sierra*. À l'époque, dans les années 1930, où il commence à être publié, la scène du « *hard-boiled* » comme on dit aux États-Unis est tenue par Dashiell Hammett et Raymond Chandler. Leur personnage principal est un détective privé. Burnett sera du côté des anti-héros, des gangsters, des « *outlaws* », terme plus juste, ceux qui sont en dehors de la loi pour de multiples raisons.

Little Caesar, son premier roman publié en 1929 – il en a écrit beaucoup d'autres qu'il a détruits – est un succès. Il le pense comme une « *révolte littéraire* », pour affirmer une nouvelle façon de voir le monde. Ses personnages font partie de l'« *Underworld* » – titre de ce recueil Quarto/Gallimard –, de ce sous monde, miroir grossissant du monde visible qui décrit la réalité des rapports sociaux de domination. S'il fallait une référence, ce serait Balzac pour la « *comédie humaine* », associé à Dickens pour se plonger dans les bas-fonds, dans le sous-sol – pour évoquer Dostoïevski – de nos sociétés.

Pour dire que Burnett n'est pas un auteur de seconde zone. Qu'il fait partie des grands littérateurs. La Série noire – créée par Duhamel en 1945 – l'a fait connaître tout en le trahissant en maniant les ciseaux. Il fallait faire tenir les ouvrages en un nombre réduit de

pages, formatées. Les traductrices avaient ce rôle à jouer. En général, les premiers chapitres disparaissaient, comme les descriptions un peu longues. Une grande partie des explications se trouvaient englouties dans cette censure qui ne disait pas son nom. Le caractère original des romans se perdait dans la foulée.

Après la seconde guerre mondiale, il publie la trilogie reprise dans ce recueil, *The Asphalt jungle* – 1949, *Quand la ville dort* – *Little Men*, *Big World* – 1951, petits hommes, grand monde littéralement, sera titré *Rien dans les manches* pour des raisons inconnues – et *Vanity Row*, 1952, allusion au bûcher des vanités et là encore un titre français qui perd toute référence, *Donnant donnant*. Elle démontre sa dimension et la place particulière qu'il occupe dans l'histoire littéraire. Certains critiques l'ont comparé à Hemingway, alors que leurs deux univers sont différents. Burnett est fortement influencé par Chicago.

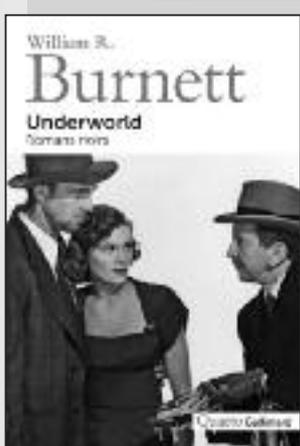
Le Quarto est complété par *Underdog* au titre français « *regrettable* », selon le présentateur de ces romans, Benoît Tadié, *Tête de lard*, sans aucun rapport avec les traductions possibles: le perdant dans les combats de chien, un outsider ou une victime de l'injustice ou de l'oppression. Un livre violent, à la thématique quasi désespérée. Le roman qui clôt cet ensemble, *The Cool Man*, 1968, *Un homme à la coule*, est un autoportrait. Un hold-up réussi, un séjour en Californie d'un homme qui ne sait pas s'arrêter d'écrire. Comme il n'a pas d'autre solution, il s'écrit à lui-même. Ce sera le sort de Burnett. Il ne trouvera pas d'éditeur et gardera ses manuscrits sans s'arrêter d'écrire.

Dans *Vie et Œuvres* qui ouvre traditionnellement les recueils Quarto, peu de vie, beaucoup d'écritures. Un peu comme pour Aragon, ce sont les œuvres qui font la vie. Des extraits du journal de Burnett, le témoignage de son fils, une filmographie complètent le portrait pour inciter à le lire. Une découverte. La traduction révisée de Marie-Caroline Aubert permet, enfin, de se rendre compte que Burnett est un grand auteur. ●

NICOLAS BÉNIÈS

➤ « *Underworld, Romans noirs* »,

William R. Burnett, édition établie et présentée par Benoît Tadié, Quarto/Gallimard, Paris, 2019, 1120 pages, 53 documents, 28 €.



UNE FEMME DROITE D'AFRIQUE

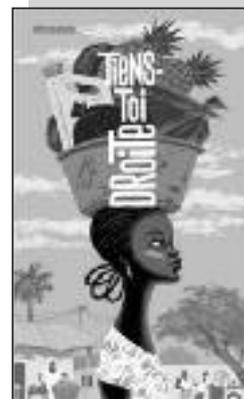
Adjoa vit en Afrique de l'Ouest. C'est elle qui raconte. Elle parle de sa vie. Tout le temps, sa mère et les autres femmes de sa famille lui ont dit de se tenir droite pour pouvoir porter des choses. Et, c'est ce qu'elle a fait avec un ananas, de l'eau, du mil... Rien d'anormal du reste, car tel est bien le lot commun de toutes les femmes là-bas. Toutes les femmes ont la tête encombrée d'objets divers.

Mais Adjoa n'est pas si ordinaire. Elle peut porter des planches si on la paie bien pour ça. Et elle finira par ne plus rien porter du tout, seulement « *de temps en temps une corbeille de fruit par coquetterie* ». La modernité sans doute est passée par là, mais pas seulement, car elle ne s'en laisse pas compter facilement.

Ce portrait d'une femme forte, dans tous les sens du terme, est l'objet d'un magnifique album de Rémi Courgeon. Il peut être lu par les plus jeunes mais peut intéresser de plus âgé-es, autorisant de multiples questionnements sur la place des femmes, le passage de la tradition à la modernité, les rapports hommes/femmes, etc. L'auteur a souvent eu l'occasion de voyager en Afrique d'où il a ramené de magnifiques dessins qu'il partage sur son blog. Ses pastels aux couleurs chaudes nous transportent sans difficulté dans ce portrait dissonant. Car Adjoa rencontre son mari au cours de drôles de circonstances, un peu mystérieuses... ●

STÉPHANE MOULAIN

➤ Rémi Courgeon, *Tiens-toi droite*, Milan, 16,9 €.





PHOTOS : D. R.



Un super-héros contre l'impérialisme

Paco est un jeune garçon qui vit au Mexique, non loin du Rio Grande qui forme la frontière avec les États-Unis. Tous les jours, en sortant de l'école il rejoue avec ses amis l'épopée de Zapata en lutte contre le perfide Huerta. Dans leur jeu, c'est toujours Zapata qui gagne. Mais dans la réalité, tout le monde sait bien que Zapata n'a pas gagné grand-chose et qu'il a plutôt mal fini. Le Mexique dans lequel vivent Paco et ses amis est bien pauvre. Le père de Paco en a assez de la misère poussiéreuse laissée en partage aux

ouvrier-es de l'usine de jouet dans laquelle il travaille, une de ces innombrables usines du Mexique Nord qui appartient aux Américains. Comme beaucoup de ses voisin-es et collègues, il rêve de réussir à franchir la frontière toute proche et d'installer sa famille aux États-Unis pour une vie meilleure.

Paco n'aime pas ce genre de rêve. Pour lui, il vaudrait mieux poursuivre le combat de Zapata au Mexique en se battant pour que les ouvrier-es s'approprient l'usine dans laquelle ils travaillent. Hélas, c'est plus difficile que de gagner les batailles rangées d'après l'école... Tout va changer quand Paco récupère par

hasard un vieux sombrero qui s'avère être porteur de pouvoirs magiques qui font de lui un véritable super-héros. Et c'est ainsi qu'il devient Captain Mexico! Fort de ses nouveaux pouvoirs, Paco va pouvoir s'atteler à lutter contre l'injustice sociale et accessoirement à séduire une de ses camarades de classe et voisine, Esperanza, d'autant plus facilement qu'elle a toujours été fan de super-héros. Il commence par libérer son père, un agitateur qui appelait à la grève générale.

On se doute que la tâche va être ardue. Captain Mexico affrontera le propriétaire de l'usine de jouet, l'armée américaine envoyée par Donald Trumpette et surtout Big Boss, le plus terrible des super héros américains. Mais il n'est pas certain que les super-héros soient les mieux placés pour la lutte sociale...

S'adressant à des enfants du cycle 3, drôlement illustrée par Renaud Farace, cette fable jubilatoire et loufoque est due à la plume chevronnée de Guillaume Guéraud, déjà auteur de nombreux autres livres recommandables. Elle permet d'évoquer la cruauté de la situation sociale des maquiladoras, ces usines qui exploitent les ouvrier-es mexicain-es pour des produits destinés au marché américain et qui leur sont inaccessibles. La circulation des marchandises s'oppose à la sédentarisation forcée des hommes et des femmes, condamné-es à la misère devant le mur que Donald Trompette veut renforcer...

L'intrigue est certes hautement fantaisiste mais elle n'en est pas moins porteuse de vérité. Captain Mexico, tout comme Zapata jadis, n'est rien sans la masse des exploité-es qui donne sens à leur combat et bien sûr la victoire finale sera l'œuvre de toutes et tous. ●

STÉPHANE MOULAIN

➤ Guillaume Guéraud, *Captain Mexico*, Rouergue, 8,8 €.



CANNES 2019

Comme chaque année, la manifestation CinÉduc (anciennement CinÉcole) permet, le dernier week-end du Festival, de faire découvrir aux personnels du Ministère de l'Éducation Nationale et aux lycéen·nes des films tant en sélection officielle que dans les sélections parallèles.

L'édification 2019 du Festival de Cannes a donné un palmarès inédit de la part du jury présidé par Alejandro Gonzalez Inarritu (*21 grammes*, *The Revenant...*). La Palme d'or à *Parasite* du sud-coréen Bong Joon-ho (sortie le 5 juin) récompense enfin un réalisateur qui, film après film (*Memories of Murder*, *The Host*, *The Snowpiercer*, *Okja...*), ne laisse jamais indifférent avec un humour corrosif qui dénonce systématiquement, qu'il tourne en Corée du Sud ou aux États-Unis, les dérives de nos sociétés capitalistes. Il en va de même avec *Parasite* où une famille vivant de combines en tous genres s'impose dans une famille de la bourgeoisie.

Citons encore dans le palmarès le Grand Prix à l'Atlantique de la Sénégalaise Mati Diop (sortie le 2 octobre), un Prix du jury ex aequo aux *Misérables* de Ladj Ly (sortie le 20 novembre) qui dresse le portrait sombre d'un quartier populaire de Montfermeil et *Bacurau* de Kleber Mendonça Filho et Juliano Dornelles (sortie le 25 septembre) dans lequel une communauté villageoise soudée dans le Nordeste brésilien s'oppose aux autorités. Le prix du scénario revient à *Portrait de la jeune fille en feu* de Céline Sciamma (sortie le 18 septembre) qui fait le portrait dans tous les sens du terme d'une femme dans la société du XVIII^{ème} siècle et une Mention spéciale est attribuée à *It Must Be Heaven* du palestinien Elia Suleiman (sortie le 4 décembre) pour une jolie parabole sur l'identité palestinienne.

Seules récompenses plus « classiques » de ce palmarès, le prix d'interprétation masculine à Antonio Banderas pour son interprétation dans *Douleur et gloire* de Pedro Almodovar (sortie le 17 mai) : il y joue un réalisateur, double d'Almodovar, qui s'interroge sur son incapacité de continuer à tourner. *Le jeune Ahmed* des frères Dardenne (sortie le 22 mai), déjà deux fois « palmarès » à Cannes (*Rosetta* en 1999 et *L'enfant* en 2005), remporte le Prix de la Mise en scène avec l'histoire d'un ado qui hésite entre un Islam rigoureux et ses propres désirs.

Les sélections parallèles

Dans *Un Certain regard*, on retiendra *Papicha* de l'Algérienne Mounia Meddour (sortie le 9 octobre) qui revient sur la décennie noire de son pays dans les années 1990, à travers l'histoire d'une

étudiante qui veut organiser un défilé de mode à l'université, malgré la montée du fondamentalisme et de la violence. On retient aussi *Chambre 212* de Christophe Honoré (*17 fois Cécile Cassard*, *Dans Paris*, *Les Chansons d'amour*, *Plaire, aimer et courir vite...*) (sortie le 9 octobre) dans lequel Maria (Chiara Mastroianni, prix d'interprétation dans cette sélection) quitte son mari (étonnant Benjamin Biolay) après une dispute et s'installe... dans l'hôtel d'en face!

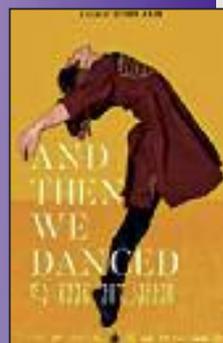
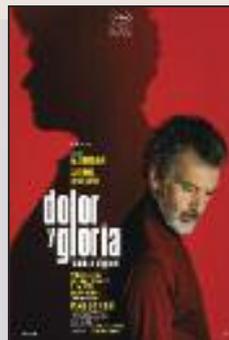
À la *Quinzaine des Réalisateurs*, on retiendra le singulier film géorgien de Levan Akin, *And Then We Danced* (sortie inconnue), sur le milieu de la danse géorgienne (une découverte!) sur fond d'homosexualité et d'homophobie et où la société géorgienne et le Tbilissi post-soviétique y sont décrits avec acuité. Côté films français, on peut signaler l'inclassable *Le Daim* de Quentin Dupieux (sortie 19 juin) où Jean Dujardin est fier de son blouson 100 % daim... La suite est difficilement racontable et surtout il serait dommage de dévoiler ce film de seulement 1 heure 17. Pour celles et ceux qui aiment les ambiances étranges on peut aussi citer le film de Bertrand Bonello (*L'Apollonide – souvenirs de la maison close*, *Saint Laurent*), *Zombi child* (sortie 12 juin), sur fond de vaudou haïtien.

À la *Semaine de la critique*, un dessin animé français de Jérémie Clapin, *J'ai perdu mon corps* (sortie 6 novembre), a retenu l'attention où une main coupée

s'échappe d'un labo, bien décidée à retrouver son corps! Notons aussi le surprenant et jouissif *Vivarium*, film irlandais de Lorcan Finnegan (sortie inconnue) où un jeune couple à la recherche de sa première maison effectue une visite en compagnie d'un mystérieux agent immobilier et se retrouve pris au piège dans un étrange lotissement...

Enfin, dans la dernière venue des sélections parallèles, ACID (Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion), on retiendra le percutant film étatsunien d'Annabelle Attanasio, *Mickey and the Bear* (sortie inconnue) où dans une petite ville perdue du Montana, une jeune femme a la responsabilité de son père, vétéran de la guerre en Irak et addict aux opiacés. ●

OLIVIER SILLAM



FORUM SYNDICAL ANTIRACISTE : UN PREMIER SUCCÈS

Après plusieurs initiatives de soutien de syndicalistes aux mobilisations antiracistes ces dernières années, l'idée de lancer un forum syndical antiraciste a germé à l'automne, autour de militant-es de Solidaires, de la FSU et de la CGT.

Le monde du travail est particulièrement concerné par le racisme. L'immigration en France a depuis le 19^{ème} siècle joué un rôle essentiel dans la classe ouvrière, et l'organisation du travail a toujours été structurée par une division ethnique, particulièrement dans l'industrie lourde (automobile, sidérurgie), le bâtiment et certains secteurs agricoles... Malgré la fin des recrutements massifs de travailleurs immigrés dans les années 1970, cette division perdure voire se renouvelle comme dans les secteurs des services ou d'aide à la personne, où une main-d'œuvre féminine issue de l'immigration occupe bien souvent les positions les plus subalternes. Aujourd'hui, ce ne sont pas seulement les travailleur-euses immigré-es qui subissent les discriminations racistes, mais également leurs descendant-es. De son côté, le syndicalisme a depuis ses origines été percuté par la présence de travailleur-euses immigré-es, perçu-es selon les périodes et les organisations comme des concurrent-es des travailleur-euses français ou des frères et sœurs de lutte au cœur des conflits de classe.

Le projet de ce forum est né d'une frustration : alors que les discours et les pratiques racistes sont toujours légion, la réflexion syndicale sur ces enjeux demeure encore faible. Non pas que les syndicalistes ne mènent aucune activité pour lutter contre les discriminations mais il n'existe pas d'espace collectif où les militant-es puissent échanger sur leurs pratiques, leurs réflexions, leurs revendications, à l'image des journées intersyndicales femmes qui existent depuis 23 ans. Dès lors, un forum qui s'adresse aux syndicalistes des diverses organisations, en lien avec les mouvements antiracistes, s'avère être un premier pas dans cette direction, afin, comme le disait l'appel, de « nous donner les moyens et les outils pour faire de la lutte contre tous les racismes un combat pleinement syndical. »

Le 18 mai, 120 personnes ont participé à ce forum, dont des syndicalistes de Solidaires, de la CGT et de la FSU, des salarié-es issu-es de l'immigration, des militant-es antiracistes, des sans-papiers, etc.



Saïd Bouamama, figure intellectuelle et militante de l'antiracisme et de l'anticolonialisme, et Sabina Issehnane, maîtresse de conférence en économie du travail et membre du SNESUP-FSU, ont introduit les débats en replaçant les discriminations raciales au travail dans le fonctionnement général du capitalisme, qui tend à instrumentaliser toutes les divisions internes potentielles à la force de travail : sexe, âge, « race ».

L'après-midi s'est ouvert par des travaux en ateliers : quelles revendications antiracistes au travail ? Quelles luttes des sans-papiers en lien avec la campagne « Égaux/Égales, personne n'est illégal » ? Quelle auto-organisation des racisé-es ? Lors

de cet atelier s'est exprimée la défiance de salarié-es qui, lassés-es de l'inaction des syndicats, s'organisent en collectifs : « droit à la différence » à la SNCF, association actrice du long combat judiciaire victorieux des Chibanis, le CLAPPE de l'Éducation Nationale, les Panthères des ministères. La journée s'est conclue par un débat sur les relations à établir entre syndicats et organisations antiracistes, introduit par le Front Uni de l'Immigration et des Quartiers Populaires (FUIQP).

La déclaration finale évoque les perspectives de travail qui ont émergé : « mettre sur pied un centre de ressource et d'aide à l'organisation, qui soit aussi support de campagne, groupe de veille et d'accompagnement juridique, d'analyse et d'élaborations de revendications, espace de solidarité collective et de coordination : autant de chantiers que nous nous sommes donné à explorer » Elle dénonce également la dernière attaque en date contre les mères musulmanes portant le foulard, accompagnatrices de sorties scolaires.

Le bilan positif de cette première édition ne doit pas masquer certaines faiblesses. Cette initiative a été portée par des syndicalistes (de façon inégale selon les organisations), et non par des structures syndicales ès qualités. Leur participation est une condition essentielle pour la suite afin d'élargir l'audience de ce forum. Dans une société fracturée, il est urgent que nos organisations prennent conscience de l'enjeu à reconstruire des ponts et à s'engager pleinement dans des actions concrètes. ●

VINCENT GAY, ALAIN MATHIEU,
CÉCILE ROPITEAUX

